Outreach report-Fr-2.qxp 5/15/2008 5:20 PM Page 3

Rapport 2007 sur les activités d'information et de sensibilisation

Section de l'information et de la documentation | Unité de la sensibilisation

Table des matières

Introduction 7

Informations propres aux situations 9

Ouganda 11
Contexte et état d'avancement des procédures judiciaires 13
Résultats attendus en 2007 13
Activités en 2007 13
Résumé des activités 14
Evaluer les résultats : indicateurs de performance et données 15
Résultats internes 15
Evolution des questions fréquemment posées 15
Résultats d'études externes 16
Facteurs externes influant sur les activités et les résultats 16
Enseignements tirés et activités prévues pour 2008 17

République démocratique du Congo 19
Contexte dont l'état d'avancement des procédures judiciaires 21
Résultats attendus en 2007 21
Activités en 2007 21
Résumé des activités 22
Evaluer les résultats : indicateurs de performance et données 22
Résultats internes 23
Evolution des Questions fréquemment posées 23
Résultats externes 23
Facteurs externes influant sur les activités et les résultats 24
Enseignements tirés et activités prévues pour 2008 24

Darfour, Soudan 27
Contexte et état d'avancement des procédures judiciaires 29
Résultats attendus 29
Activités en 2007 29
Résumé des activités 30
Evaluer les résultats : indicateurs de performance et donnés 30
Questions les plus fréquemment posées 31
Formulaire interne standard d'évaluation 31
Facteurs externes influant sur les activités et les résultats 32
Enseignements tirés et activités prévues pour 2008 32

République centrafricaine 33
Contexte et l'état d'avancement des procédures judiciaires 35
Résultats attendus 35
Activités en 2007 35
Evaluer les résultats : indicateurs de performance et données 36
Evolution des questions fréquemment posées 36
Facteurs externes 36
Enseignements tirés et activités prévues pour 2008 37

Conclusion 39

Annexes 43
Annexe 1 : Organigramme de l'Unité de la sensibilisation 45

Annexe 2 : Processus d'évaluation 47
Système d'entrée des données basé sur le Web 47
Plan d'évaluation général de l'Unité de la sensibilisation 47
Tableau : Plan d'évaluation du programme de l'Unité de la sensibilisation de la Cour pénale internationale 48

Annexe 3 : Formulaire d'évaluation standard interne 53
Tableau 1 : Réactions sur les ateliers en Ouganda 53
Tableau 2 : Réactions sur les ateliers en Darfour 54

Annexe 4 : Évolution des questions fréquemment posées 55
Ouganda 55
République démocratique du Congo 56
Darfour, Soudan 57
République centrafricaine 57

Annexe 5 : Calendrier des activités d'information et de sensibilisation menées de janvier à octobre 2007 58
Ouganda 58
Groupe d'activités n°1 : Missions d'information et de sensibilisation s'adressant directement aux parties prenantes 58
Groupe d'activités n° 2 : Interaction avec les responsables politiques et les personnes influentes 60
Groupe d'activités n° 3 : Interaction avec le grand public par l'intermédiaire des médias 60
Groupe d'activités n° 4 : Travail en collaboration avec des partenaires 60
Groupe d'activités n° 5 : Appui aux activités de sensibilisation 62

République démocratique du Congo 64
Groupe d'activités n° 1 : Missions d'information et de sensibilisation s'adressant directement aux parties prenantes 64
Groupe d'activités n° 2 : Interaction avec le grand public par l'intermédiaire des médias 72
Groupe d'activités n° 3 : Travailler en collaboration avec différents partenaires 74

Annexe 6 : Calendrier des activités de sensibilisation prévues pour 2008 76
Ouganda 76
Groupe d'activités n° 1 : Missions d'information et de sensibilisation s'adressant directement aux parties prenantes 76
Groupe d'activités n° 2 : Interaction avec le grand public par l'intermédiaire des médias
République démocratique du Congo 80

République démocratique du Congo 82
Groupe d'activités n°1 : Missions d'information et de sensibilisation s'adressant directement aux parties prenantes 82
Groupe d'activités n°2 : Travailler en collaboration avec différents partenaires 84
Groupe d'activités n°3 : Interaction avec la grand public par l'intermédiaire des médias 84
Groupe d'activités n°4 : Appui aux activités de sensibilisation 84

République centrafricaine 86
Groupe d'activités n°1 : Missions d'information et de sensibilisation s'adressant directement aux parties prenantes 86
Groupe d'activités n°2 : Interaction avec le grand public par l'intermédiaire des médias 88
Groupe d'activités n° 3 : Travailler en collaboration avec différents partenaires 88

Introduction

La Cour a soumis son Plan stratégique d'information et de sensibilisation à l'Assemblée des États Parties (ASP)[1], en novembre 2006, lors de sa cinquième session. Ce document montre bien que la Cour entend se rapprocher des communautés victimes de crimes qui relèvent de sa compétence à l'aide d'un système efficace de communication à double direction. Ce dialogue, grâce auquel la Cour cherche à renforcer la confiance des communautés, désormais mieux informées, à l'égard du système de justice pénale internationale, lui permet en outre de mieux comprendre leurs préoccupations et de dissiper les malentendus en apportant des éclaircissements.

Soulignant à quel point les activités de sensibilisation et la communication interactive avec les communautés affectées sont essentielles à l'accomplissement de la mission de la Cour[2], l'Assemblée a approuvé le budget 2007 pour la Section de l'information et de la documentation (PIDS). Cette décision a été le point de départ de la mise en œuvre du plan proposé.

Ce rapport a pour but d'informer l'Assemblée des États Parties des progrès accomplis en 2007 concernant la mise en œuvre du Plan stratégique d'information et de sensibilisation de la Cour pénale internationale.

Dotée de ressources accrues par l'Assemblée, la campagne d'information et de sensibilisation de la Cour a fait des progrès notables dont une meilleure couverture par les médias, une intensification des activités, la mise au point d'un système destiné à évaluer leur impact, et l'amélioration de son cadre institutionnel grâce à la création de l'Unité de la sensibilisation.

Dans la situation en Ouganda, les activités d'information et de sensibilisation menées par la Cour ne ciblent plus des groupes donnés tels que des dirigeants traditionnels et religieux, des groupes de la société civile et des juristes mais s'adressent désormais aux populations locales, notamment aux personnes déplacées dans la partie nord du pays.

S'agissant de la République démocratique du Congo (RDC), dans le but de restaurer la confiance envers la justice, le programme d'information et de sensibilisation ne s'adresse plus uniquement aux groupes présents à Kinshasa mais fait porter ses efforts en Ituri pour répondre aux préoccupations de la population au niveau local. Des responsables de la CPI ont donc noué le dialogue avec des populations vivant dans des zones reculées où ils ne s'étaient jamais rendu auparavant, notamment Aru, Kasenyi, Goma et Mambasa, régions qui ont été particulièrement touchées par les crimes perpétrés.

Au Darfour, les activités d'information et de sensibilisation qui consistaient à tenir des réunions de consultation avec certains groupes pour évaluer les possibilités de mener de telles activités s'adressent désormais aux réfugiés de l'est du Tchad et aux représentants clés de la société soudanaise qui vivent à l'extérieur du pays.

En République centrafricaine, où la campagne d'information et de sensibilisation en est à ses débuts, des activités ont pu être menées à Bangui avec certains journalistes représentant des médias de premier plan.

La Cour a été en mesure d'intensifier les activités d'information et de sensibilisation et de toucher un public beaucoup plus large. En 2007 en Ouganda, quelque 8 874 personnes ont été directement ciblées dans le cadre de 28 activités, contre 300 en 2006. En République démocratique du Congo, quelque 3 600 personnes ont été sensibilisées contre 2025 en 2006. Dans le cas du Darfour, en 2007, grâce à l'aide temporaire apportée par deux personnes basées à La Haye, les activités d'information et de sensibilisation se sont considérablement développées et plus de 500 soudanais ont été directement informés.

On s'est attaché tout particulièrement à mettre

1. Documents officiels de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, cinquième session, La Haye, 23 novembre - 1er décembre 2006 (publication de la Cour pénale internationale, Stratégie d'information et de sensibilisation, ICC-ASP/5/12
2. Documents officiels de l'Assemblée des États Paries au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, cinquième session, La Haye, 23 novembre - 1er décembre 2006, audit externe, audit interne, budget-programme pour 2007 et documents s'y rapportant.

au point un système de surveillance et d'évaluation des activités. Ces efforts répondent également aux recommandations de l'Assemblée des États Parties qui en 2006, consciente qu'il est difficile de mesurer objectivement l'impact des activités de sensibilisation, a fait valoir qu'il était nécessaire d'établir un système d'évaluation pour mesurer de façon plus précise les progrès accomplis sur la voie de ses objectifs stratégiques. Il a fallu pour ce faire identifier les résultats attendus par situation et, au moyen d'indicateurs de quantité, mettre au point des indicateurs de qualité qui mesurent les activités et traduisent dans quelle mesure les résultats attendus ont été atteints ou le chemin qu'il reste à parcourir pour les atteindre. (voir annexe 1 pour le plan d'évaluation).

Afin d'évaluer les progrès accomplis, différentes méthodes de surveillance et d'évaluation ont été adoptées comme les enquêtes, les entretiens structurés et l'analyse des processus. Qui plus est, les données figurant dans les rapports, les réactions, les résultats, les recommandations et les commentaires d'autres parties prenantes (ONG locales et internationales, États Parties, etc.) ont été jugées essentielles et partie intégrante du suivi des progrès accomplis par les activités d'information et de sensibilisation.

En 2007, une Unité permanente de la sensibilisation a été établie au sein de la Section de l'information et de la documentation. Cette Unité assure la coordination, la cohérence et la continuité de la mise en œuvre du plan stratégique. L'équipe chargée de l'information et de la sensibilisation basée à La Haye soutient les activités des bureaux extérieurs en fournissant des informations précises et en temps voulu sur l'évolution des phases judiciaires. Elle assure également la circulation à double direction des informations nécessaires pour résoudre les problèmes, répondre aux questions, et rectifier les idées erronées de la population locale.

Chaque équipe de 4 membres travaillant sur le terrain, sous la direction d'un coordinateur chargé de la sensibilisation du public (niveau P-2), a considérablement amélioré sa capacité d'opérations sur le terrain en Ouganda et en République démocratique du Congo.

La mise sur pied de l'Unité a été lente et n'est pas encore terminée. L'Unité a eu du mal à recruter des candidats qualifiés qui combinent l'expérience de terrain et la connaissance des langues locales, des qualités de communication et les compétences nécessaires pour expliquer une procédure légale complexe. Certains postes clés ont dû faire l'objet d'un deuxième appel à candidature. De ce fait, la plupart des nouveaux membres ont été recrutés au cours des deux derniers mois, le processus de recrutement n'étant pas encore terminé dans certains cas. Etant donné la nature des activités de la Cour et son programme de sensibilisation et d'information, les nouveaux membres du personnel doivent suivre une formation longue et approfondie. Pour autant, l'Unité a fait des progrès notables cette année, et a su faire face aux retards et aux coûts supplémentaires qui en ont découlé.

En dépit des progrès concrets accomplis dans la mise en œuvre des activités d'information et de sensibilisation de la Cour, à la lumière des faits observés et face aux difficultés qui nous attendent, il convient de rappeler que les activités d'information et de sensibilisation, essentielles à la mission de la Cour qui est de garantir la justice, exige un soutien permanent.

Outreach report-Fr-2.qxp 5/15/2008 5:20 PM Page 9

Informations propres aux situations

Outreach report-Fr-2.qxp 5/15/2008 5:21 PM Page 11

Contexte et état d'avancement des procédures judiciaires

En décembre 2003, le gouvernement ougandais a déféré la situation dans le nord de l'Ouganda au Procureur de la Cour pénale internationale (CPI). En octobre 2005, la Cour a levé les scellés sur les mandats d'arrêt délivrés contre cinq dirigeants de haut niveau de l'Armée de résistance du Seigneur (ARS) pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre : Joseph Kony, Vincent Otti, Okot Odhiambo, Dominique Ongwen et Raska Lukwiya. Depuis lors, aucun d'entre eux n'a été arrêté et une des personnes mises en accusation est décédée (Raska Lukwiya).

La situation faisant l'objet d'une enquête et l'affaire *Le Procureur c/ Joseph Kony, Vincent Otti, Okot Odhiambo, Dominic Ongwen* et *Raska Lukwiya* en sont au stade préliminaire. Durant la période sur laquelle porte le présent rapport, la Chambre préliminaire II a continué à suivre l'état d'exécution des mandats d'arrêt. La Chambre s'est également prononcée sur des questions liées à la participation des victimes et à la suppression d'informations éditées dans des documents, notamment des expurgations ayant été imposées pour protéger la sécurité de victimes et de témoins.

Le Bureau du Procureur a continué à analyser les allégations de crimes commis par d'autres personnes.

Résultats attendus en 2007

Les activités d'information et de sensibilisation menées durant la période examinée visaient les objectifs suivants :

- Accroître le dialogue avec des organisations locales et des membres des communautés touchées
- Faire en sorte que les attentes exprimées par les représentants des communautés touchées face aux activités de la Cour soient réalistes
- Renforcer la confiance des communautés affectées à l'égard de la Cour
- Faire en sorte que les informations diffusées par les médias sur les opérations de la CPI soient d'une précision accrue

Activités en 2007

De janvier à octobre, l'équipe chargée de la sensibilisation a mené diverses activités faisant intervenir des chefs de clans, des dirigeants de communauté, des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des journalistes dans le nord de l'Ouganda où se trouvent la plupart des communautés les plus touchées.

Déplacés du camp d'Ogolo participant à une séance de sensibilisation à Adjumani © ICC-CPI

L'une des activités répondant le mieux aux préoccupations de la population des camps sont les séances de discussions ouvertes auxquelles ont participé quelque 8 000 personnes. Élement traditionnel de la culture, ces assemblées réunissent de grands nombres de gens qui s'assoient pour discuter, le plus souvent dehors. Ces réunions qui commencent en général par une brève présentation de la Cour

par l'équipe chargée de la sensibilisation, à l'aide d'un mégaphone, sont suivies par les questions des participants. Afin d'en accroître la légitimité et de préparer ces séances, des responsables locaux sont consultés au préalable dans le cadre de réunions bilatérales. Très souvent, des groupes de théâtre locaux créés par les personnes déplacées ont facilité les échanges entre les participants et les responsables de la Cour.

Atelier de sensibilisation en plein air à Amuria, Ouganda © ICC-CPI

L'Unité est également parvenue à un accord avec des responsables de clans et de communautés dans plusieurs districts, lequel met en place des agents de coordination des informations au sein des réseaux existants de la société civile afin d'accroître l'accès aux documents de la Cour au niveau local.

Des ateliers sur la mission et les activités de la Cour dans le pays ont également été organisés avec la participation de 205 journalistes représentant des médias présents dans les sous-régions de Acholi, Madi, Teso et Lango. Pour renforcer les activités de sensibilisation dans le nord de l'Ouganda, la Cour finance deux programmes radiophoniques interactifs diffusés tous les mois par une radio locale basée à Gulu et produite par le créateur du programme très apprécié L'Avocat Mega dont l'audience estimée est de 3,5 millions d'auditeurs. Le créateur de L'Avocat Mega, qui est avocat et journaliste, répond en anglais et dans la langue locale aux questions posées au téléphone par la population locale sur le travail et les activités de la Cour.

Résumé des activités[3]:

- Quatre réunions d'information à grande échelle : 8 000 déplacés dans des camps au nord de l'Ouganda se sont réunis pour parler de la mission de la Cour avec des responsables de la CPI
- Douze ateliers « Former les formateurs » à l'intention de 669 dirigeants communautaires ou chefs de clan. D'après ces personnalités influentes, 40 000 personnes supplémentaires ont été incitées à participer aux activités cette année.
- Cinq ateliers destinés à 205 représentants des médias pour améliorer la qualité des informations diffusées par les médias
- Deux réunions bilatérales avec des responsables de camps ont permis d'évaluer les possibilités de mener une campagne de sensibilisation à grande échelle dans les camps de déplacés
- Cinq réunions de consultation avec 350 responsables de camps pour se mettre d'accord sur le contenu des réunions et évaluer les conditions de sécurité
- Quatre pièces de théâtre jouées dans les camps pour faciliter les échanges entre les personnes déplacées et les fonctionnaires de la CPI
- Douze programmes radio interactifs produits et diffusés toutes les deux semaines avec une audience estimée à 3,5 millions d'auditeurs
- 22 communiqués de presse publiés et distribués aux médias locaux
- 47 410 publications de la CPI distribuées à la population, notamment des textes juridiques, des dossiers d'information et la brochure « Comprendre la CPI » adaptée à l'Ouganda.

3. La liste complète des activités figure en annexe. Ces activités sont regroupées en 5 catégories, notamment les parties prenantes, les décideurs et les personnalités influentes, le grand public, les partenaires et les activités de soutien.

Evaluer les résultats : indicateurs de performance et données

Il s'agit notamment d'évaluations concernant des enquêtes menées par la Cour à la fin de chaque réunion tenue avec tel ou tel groupe, de réactions immédiates de groupes cibles, de tendances observées dans la presse et de l'évolution des questions les plus fréquemment posées durant les activités menées de juillet 2006 à juillet 2007. L'Unité s'est également fondée sur des rapports préparés par des tiers chargés de surveiller le programme.

Résultats internes

Lors des ateliers et des formations organisés par l'Unité de la sensibilisation de la CPI, un formulaire standard d'évaluation est distribué aux participants. Il ressort que la plupart des participants étaient satisfaits de la structure et de la teneur des ateliers d'information de la Cour. Toutefois, ces mêmes participants ont fait observer qu'ils souhaitaient davantage d'échanges (à savoir moins d'exposés et plus de discussions, voir annexe 3).

Les questions posées par les différents publics touchés par la CPI sont devenues de plus en plus pointues. Les questions d'ordre général qui étaient souvent posées au début du programme d'information et de sensibilisation se font plus rares et ont laissé place à toute une série de questions portant sur des aspects particuliers de la Cour.

Evolution des questions fréquemment posées

(quelques exemples, voir la liste complète en annexe 4).

Questions fréquemment posées au début du programme de sensibilisation	Questions fréquemment posées aujourd'hui
Pourquoi et quand la CPI a-t-elle été créée ?	La CPI peut-elle retirer ses mandats d'arrêt ?
Pourquoi la CPI est-elle en Ouganda ?	Pourquoi les commandants de l'ARS mis en accusation ne peuvent-ils pas être jugés en Ouganda ?
La CPI va-t-elle aussi juger les enfants impliqués dans le conflit du nord ?	Pourquoi la CPI est-elle uniquement présente en Afrique (les 4 situations examinées sont en Afrique) ?
La CPI va-t-elle juger tous ceux qui sont impliqués dans le conflit du nord ?	Quelle est la date d'expiration des mandats d'arrêt de la CPI ?
Comment les affaires arrivent-elles devant la Cour ?	Pour qui la Cour rend-elle la justice ? Pour les victimes ou pour la communauté internationale ?
Etant donné que la situation en Ouganda a été déférée à la Cour par le Gouvernement ougandais, la CPI agira-t-elle de façon indépendante ?	Comment la CPI va-t-elle garantir la protection des victimes après les procès ?
Qui va arrêter les commandants de l'ARS mis en accusation ?	L'accusé peut-il être libéré sous caution dans le cadre du système de la CPI ?

4. En raison du taux élevé d'analphabétisme, les avis concernant la méthode utilisée n'incluent pas tous les participants.

Cette évolution des questions indique que les personnes concernées comprennent de mieux en mieux les activités de la CPI (vu qu'il y a de moins en moins de questions de base à son sujet). On peut aussi en déduire que les gens acquièrent une plus grande compréhension des problèmes et de la situation (plus grand nombre de questions précises sur le détail des activités et des situations).

Résultats d'études externes

Les résultats obtenus en Ouganda par l'Unité de la sensibilisation ont été corroborés par une étude du *Human Rights Center* de l'Université de Californie, Berkeley, Californie, Etats-Unis. Selon cette étude[5]:

> La plupart des personnes interrogées avaient entendu parler de la CPI (60 %), principalement à la radio (86,5 %). Environ deux tiers (67 %) ont déclaré que la CPI devrait contribuer à lutter contre les atrocités, et 55 % que la cour internationale contribuait au processus de paix. Une majorité des personnes interrogées jugeaient la CPI neutre (63 %) et indépendante par rapport au gouvernement ougandais (64 %). S'agissant du système le plus approprié pour juger les membres de l'ARS et de l'UDFP responsables de violations des droits de l'homme, les personnes interrogées ont répondu à pourcentage quasiment égal : la CPI (29 %) et le système judiciaire national de l'Ouganda (28 %).

Ces résultats témoignent que l'Unité de la sensibilisation réussit à informer les populations ciblées à propos des activités de la CPI et que les personnes interrogées comptent sur la Cour pour que justice soit faite. D'après cette même étude, 70 % de la population pensent qu'il est important que les responsables rendent des comptes.

Les mentalités ont évolué en deux ans. D'après une étude réalisée en 2005[6] par la même université, seulement 27 % des personnes interrogées avaient entendu parler de la CPI. A la question de savoir qui, d'après eux, était le mieux placé pour « garantir la justice dans le nord de l'Ouganda », 40 pour cent ont répondu le gouvernement et 27 pour cent la communauté internationale.

Facteurs externes influant sur les activités et les résultats

Des facteurs politiques nationaux ont également joué sur les résultats obtenus et sur la façon dont les activités de sensibilisation ont été menées. La question de la justice et de la paix et le rôle de la CPI dans les situations d'après conflit ainsi que les efforts de paix dans le pays ont dominé les discussions. En outre, les activités d'information et de sensibilisation ont également été compromis par les catastrophes naturelles survenues durant la saison des pluies lorsque des inondations ont empêché la Cour de se rendre dans les camps de déplacés.

Mise en scène d'un enlèvement par l'ARS, camp de déplacés d'Otuboi, district de Kaberamaido © ICC-CPI

5. Phuong Pham, Patrick Vinck, Eric Stover, Andrew Moss and Marieke Wierda. Research Note on Attitudes About Peace and Justice in Northern Uganda, Human Rights Center, Université de Californie, Berkeley, Payson Center for International Development, Tulane University et International Center for Transitional Justice (ICTJ), juillet 2007.
6. Forgotten Voices : A Population-Based Survey on Attitudes about Peace and Jusstice in Northern Uganda,, juillet 2005, Human Rights Centre, Université de Californie, Berkeley.

Enseignements tirés et activités prévues pour 2008

(voir annexe 6 pour le plan détaillé)

Cette année est marquée par une réorientation importante des activités menées par l'Unité de la sensibilisation : l'accent est davantage mis sur les parties les plus touchées, les personnes déplacées, que sur les réseaux de la société civile et les chefs de clans. Ce changement résulte en grande partie de souhaits exprimés lors des ateliers et des réunions organisées en plein air.

Atelier de formation avec les communautés locales à Amuru, la sous-région d'Acholi © ICC-CPI

L'Unité a rassemblé plusieurs types de données (certains déjà signalés ci-dessus) qui témoignent qu'elle fait des progrès (notables dans certains cas) en direction des objectifs visés : dialogue renforcé avec les organisations locales, participation accrue des communautés locales aux activités de la CPI, plus grande confiance à l'égard du système au sein des communautés, et meilleure compréhension de la façon dont fonctionne la CPI de la part des principaux intéressés, ce qui permet de dissiper les malentendus.

Il ressort également de ces données qu'il faut continuer à renforcer les activités d'information et de sensibilisation parmi les groupes ciblés cette année mais qu'il faut également s'adresser à de nouveaux groupes. Notamment, les enseignants, les anciens combattants et les femmes devraient être inclus.

L'évolution des questions fréquemment posées montre que le principe de complémentarité et d'autres aspects fondamentaux des activités de la Cour étaient compris par les groupes ciblés. De plus, la justice est considérée comme une question de premier plan. Certaines des questions soulevées traduisent également le besoin de renforcer les messages liés aux principes de l'égalité des armes ou aux garanties d'un procès équitable que prévoit le système de la CPI ainsi que celui de la participation des victimes devant la Cour.

Les campagnes de sensibilisation, au cours desquelles des milliers de personnes déplacées ont eu la possibilité de parler avec des responsables de la CPI de leurs préoccupations, ont été bien accueillies par la population, incitant également d'autres personnes à participer à ces réunions.

Ces séances de discussions ouvertes qui donnent de bons résultats se poursuivront en 2008 à l'intention des personnes déplacées ainsi que les programmes radiophoniques interactifs. Ces activités permettent à la Cour d'atteindre de nombreux publics de façon efficace et économique. Des groupes bien précis tels que les enseignants et les étudiants des zones concernées seront ciblés en raison du rôle essentiel qu'ils jouent pour diffuser les informations. Ils aideront également les enfants qui ont été victimes des conflits durant toutes ces années.

Au cas où les mandats d'arrêt seraient exécutés l'année prochaine, les activités d'information et de sensibilisation s'emploieront à faire connaître les procédures et à les rendre compréhensibles pour la population.

Outreach report-Fr-2.qxp 5/15/2008 5:23 PM Page 19

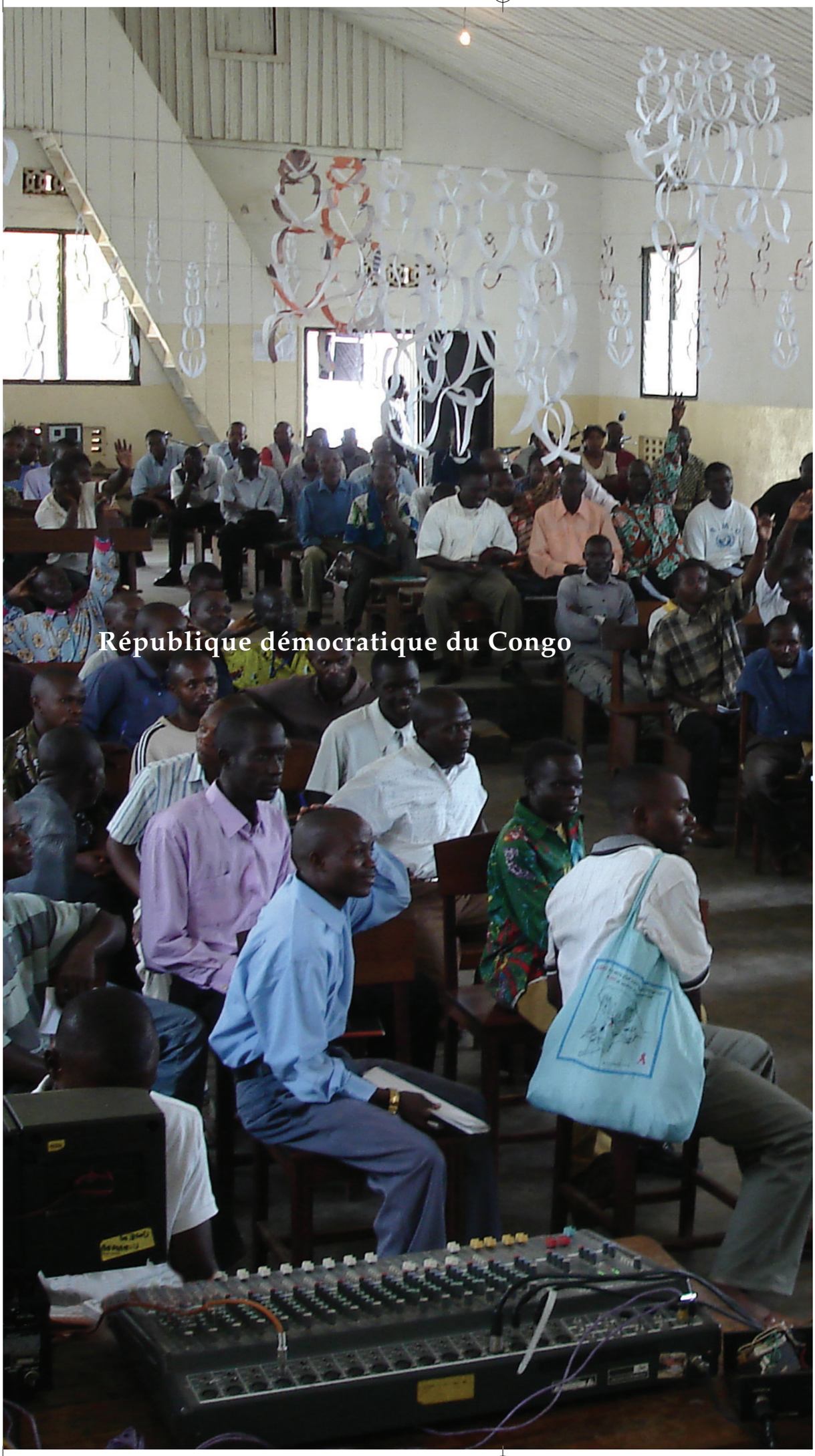

République démocratique du Congo

Contexte dont l'état d'avancement des procédures judiciaires

La situation dans la République démocratique du Congo a été déférée à la Cour par cet État Partie au Statut de Rome le 19 avril 2004. Deux personnes sont détenues par la Cour : Thomas Lubanga Dyilo qui a été transféré à la Cour début 2006 et Germain Katanga, transféré en octobre 2007.

Le procès de M. Lubanga Dyilo devrait s'ouvrir le 31 mars 2008. La Chambre préliminaire I a provisoirement fixé au 28 février 2008 l'audience de confirmation des charges dans l'affaire Katanga. Le Bureau du Procureur poursuit ses enquêtes et est en passe de sélectionner une troisième affaire.

L'état d'avancement des procédures engagées par la Cour a déterminé la façon dont les activités d'information et de sensibilisation sont menées dans le pays. Un objectif clé de la stratégie consiste à rendre accessible les procédures de la Cour aux communautés les plus touchées par les crimes faisant l'objet d'une enquête, notamment ceux commis dans la province de l'Ituri où les activités de sensibilisation ont été intensifiées. En conséquence, ces activités ont pour but de permettre aux habitants de la RDC, et notamment aux groupes cibles des communautés les plus touchées en Ituri, de suivre et de comprendre les procédures préliminaires et les procès qui s'ouvriront dans un avenir proche.

Résultats attendus en 2007 :

Après avoir ciblé différents groupes à Kinshasa en 2006, l'Unité a cette année orienté ses activités de sensibilisation vers la province de l'Ituri, notamment à Bunia et dans ses environs.

Les activités menées par l'Unité de la sensibilisation poursuivent les objectifs suivants :

- Accroître la transparence des procédures de la CPI en les rendant accessibles aux communautés concernées.
- Faire en sorte que les principaux intéressés comprennent mieux la façon dont la CPI fonctionne en dissipant les malentendus.
- Sensibiliser les principaux intéressés et le grand public en Ituri.
- Faire en sorte que les attentes exprimées par les communautés concernées face aux travaux de la Cour soient réalistes
- Accroître la participation des communautés locales
- Accroître la confiance des communautés touchées à l'égard de la Cour
- Faire en sorte que les informations diffusées par les médias sur les opérations de la Cour soient d'une plus grande exactitude

Activités en 2007

L'équipe chargée à Kinshasa de la sensibilisation, qui jusqu'à présent cherchait à atteindre les groupes en Ituri, oriente cette année ses activités vers les communautés touchées par les crimes qui font l'objet d'une enquête. Par conséquent, deux postes ont été transférés du bureau extérieur à Kinshasa au bureau à Bunia. Après avoir quadrillé Bunia, d'autres activités ont été menées dans d'autres villages en Ituri : Aru, Mahagi, Kasenyi, Goma et Mambasa.

Même si les réunions de face à face se sont avérées très efficaces pour communiquer avec certains groupes cibles, la Cour est également consciente qu'il est nécessaire de réaliser de vastes campagnes de sensibilisation. Cela étant, seulement deux séances de discussions ouvertes ont été organisées en raison des conditions de sécurité. L'équipe chargée des activités d'information et de sensibilisation a donc décidé de recourir à la télévision et, principalement, aux radios locales pour atteindre le grand public. Le programme radiophonique « *Connaître la Cour pénale internationale* » est diffusé par huit stations de radio locales en Ituri et par Radio Okapi, en swahili, en lingala et en français. L'audience estimée est de 1,8 million de personnes, soit plus de 50 % de la population actuelle de l'Ituri (3 466 330).

Le personnel chargé de la sensibilisation et d'autres fonctionnaires de la CPI ont également participé à ce qu'on appelle les « clubs d'écoute » où un nombre important de personnes écoutent les principales nouvelles et participent à des discussions. Il s'agit là d'un des mécanismes de participation les plus populaires de la communauté civile organisée en RDC.

Journalistes et ONG suivent la transmission en direct à Bunia de l'audience de confirmation des charges à l'encontre de Thomas Lubanga Dyilo © ICC-CPI

Dans le cadre d'une campagne lancée par la Cour en juillet, grâce à des sketches diffusés à la télévision, environ 4 000 personnes ont été sensibilisées. Cette campagne explique les aspects clés de la CPI dont le principe de complémentarité, les crimes qui relèvent de la compétence de la Cour, les garanties d'un procès équitable et les droits de l'accusé.

On s'est employé sans relâche cette année à rendre les procédures, engagées dans les affaires de M. Lubanga Dyilo et de M. Katanga, accessibles et intelligibles pour tous, l'information du grand public venant compléter les activités d'information et de sensibilisation. La décision portant confirmation des charges dans l'affaire Lubanga ainsi que la comparution initiale de Germain Katanga ont été annoncées à la radio au niveau national et dans l'ensemble de l'Afrique, des pays européens et sur le continent américain. L'équipe de la Cour chargée de la sensibilisation, basée dans la République démocratique du Congo, a organisé la retransmission de l'audience de confirmation des charges à l'intention des journalistes et des organisations non gouvernementales à Bunia. En outre, des responsables de la Cour et des membres du personnel ont accordé des interviews à la presse écrite et aux médias électroniques tout au long de la procédure de confirmation. Ces interviews portaient sur des aspects clés de la procédure judiciaire, tels que l'ouverture des débats et la délivrance de la décision. L'équipe de la Cour chargée de la sensibilisation a informé, préalablement à l'audience, les journalistes sur les aspects de procédure qui y sont liés.

Résumé des activités :

- Deux séances de discussions ouvertes : des responsables de la Cour ont participé à une réunion en plein air avec plus de 200 personnes, organisée à Bunia par Interactive Radio pour la Justice. A la fin de l'année, 100 personnes se sont rassemblées à Bunia pour discuter des activités de la Cour
- 19 ateliers « Former les formateurs » destinés à 2 400 participants : défenseurs des droits de l'homme, responsables communautaires, enseignants, autorités locales, chefs religieux, étudiants,
- Sept réunions de consultation (mise en réseau) se sont tenues avec 200 personnalités influentes pour recueillir des avis sur les activités de la Cour en RDC et sur l'impact des activités d'information et de sensibilisation
- Trois séminaires : 300 juristes et juges issus de l'armée se sont réunis pour discuter de l'évolution de la procédure judiciaire, des politiques en matière de poursuites et pour exposer les droits de Lubanga à un procès équitable
- Une projection vidéo : 200 chefs religieux (Protestants, Catholiques, Orthodoxes, et Musulmans) se sont réunis pour discuter du crime de conscription et d'enrôlement d'enfants âgés de moins de quinze ans. Manifestation organisée par la Coalition nationale pour la CPI avec la participation de responsables de la Cour.
- Six séances d'information : 600 étudiants de lycées et d'universités rassemblés pour discuter des activités de la Cour
- 20 948 publications de la Cour distribuées à la population.

Via divers moyens audiovisuels, environ 20 millions de personnes ont été informées des activités de la Cour :

- 24 programmes radio interactifs, diffusés en français et dans trois langues locales par huit stations de radio, répondent aux principales préoccupations des participants
- Deux retransmissions par télévision satellite des audiences publiques tenues à La Haye

- 318 spots télévisés sous forme de pièces de théâtre expliquant les principaux traits de la CPI ont été diffusés
- 19 communiqués de presse ont été publiés sur le site Web et distribués localement
- Cinq communiqués de presse ont été publiés intégralement sous forme d'annonces payantes dans la presse locale
- Une réunion de presse a été organisée au lendemain de l'arrestation de Germain Katanga
- 19 interviews de presse ont été accordées aux médias locaux pour clarifier des faits ponctuels liés aux affaires Lubanga et Katanga
- 42 représentants des médias sont informés régulièrement par des responsables de la CPI ou des tiers

Evaluer les résultats : indicateurs de performance et données

L'évaluation comprend notamment les réactions des participants aux activités, les tendances observées dans les médias, une évaluation de l'évolution des questions les plus fréquemment posées ainsi qu'une étude menée par la Coalition nationale pour la Cour pénale internationale.

Outreach field staff giving a presentation on the work of the Court in Bunia, DRC © ICC-CPI

Résultats internes

Comme dans les autres situations, l'Unité recense les questions les plus fréquemment posées. Les questions en RDC reflètent l'état de la procédure judiciaire. Au début des activités de sensibilisation, les questions portaient sur des informations de base d'ordre général concernant la CPI pour ensuite suivre l'évolution des progrès accomplis sur le plan judiciaire : les affaires Lubanga Dylo et Katanga. Suivent des exemples des questions les plus fréquentes (voir page suivante).

Evolution des Questions fréquemment posées

(quelques exemples, liste complète en annexe 4)

A l'image du schéma observé en Ouganda, l'évolution des questions indiquent que les personnes concernées comprennent de mieux en mieux les travaux de la CPI (les questions élémentaires tendant à diminuer). Cela montre également que les gens ont de plus en plus conscience des problèmes et de la situation (questions de plus en plus précises sur tel ou tel aspect des activités et des situations).

Résultats externes

En partenariat avec la CPI, quatre enquêtes ont été menées, du 19 octobre au 18 novembre 2007, par la Coalition nationale pour la Cour pénale internationale en Ituri, à Katanga, à Bunia et à Kinshasa. Au total 2 122 personnes ont été interrogées. D'après les résultats, la majorité des personnes ayant répondu (86 %) ont entendu parler de la Cour et 55% la jugent équitable et indépendante. Qui plus est, une majorité (55%) pense que la Cour sera en mesure de garantir la justice. Toutefois, des malentendus persistent : 14% des personnes interrogées à Kinshasa et en Ituri (zones où des activités de sensibilisation ont lieu) ont déclaré qu'elles ne comprenaient pas le principe de complémentarité ; 13% ne comprenaient pas la notion de compétence ratione temporis et 6 % ne comprenaient pas pourquoi la Cour entend poursuivre ceux qui ont la plus lourde responsabilité. L'enquête montrait également que la majorité des personnes interrogées, soit 57 %, estimaient que les programmes de radio interactifs sont le meilleur moyen de recevoir des informations.

2003-2004	2006	2007
Pourquoi la CPI a-t-elle été créée ?	Comment la Cour peut-elle s'occuper de l'affaire Lubanga alors qu'elle n'est pas présente sur le terrain, à Bunia ?	Quand aura lieu le procès ?
Pourquoi est-elle impliquée en RDC ?	La plupart des enfants enrôlés par Lubanga sont de son groupe ethnique et ont pris part aux combats pour défendre leur communauté. La Cour aura-t-elle suffisamment de témoins et de victimes ?	Les campagnes de sensibilisation ont-elles pour but de préparer les gens à accepter que M. Lubanga soit condamné ? Si Thomas Lubanga décède, qu'advient- il des procédures ?
La CPI est-elle vraiment capable de juger les auteurs de crimes même s'ils occupent des fonctions officielles ?	Pourquoi Lubanga n'a-t-il pas été poursuivi pour les crimes très graves commis par ces milices : meurtres, viols, pillages… ?	Si Thomas Lubanga est acquitté, pourra-t- il demander réparation ? Devra-t-il saisir le gouvernement ou la Cour ?
Comment est nommé le Procureur ?	Comment est nommé le Procureur? L'enrôlement d'enfants dans les forces armées et des groupes armés semble se poursuivre. Que fait la CPI à ce sujet ?	Pourquoi le siège de la Cour ne peut-il pas être à Bunia ?
Pourquoi des enquêtes ont-elles été engagées en Ituri ?	La CPI ne vise-t-elle pas qu'une seule communauté en Ituri ?	Comment faites-vous pour garantir que les victimes dans l'affaire *Le Procureur c/ Thomas Lubanga* sont légitimes ?

Facteurs externes influant sur les activités et les résultats

Les conditions de sécurité qui règnent actuellement sont l'un des facteurs externes qui n'ont pas permis que l'équipe chargée des activités d'information et de sensibilisation intervienne en dehors de Bunia. Qui plus est, la taille de la région et le manque d'infrastructures, rendent difficiles ces activités du point de vue logistique. Les villages n'ont pas toujours accès aux moyens de communication tels que l'Internet, la télévision par satellite ou le téléphone. L'avion est le meilleur moyen d'aller de Kinshasa en Ituri ou même de se déplacer sur l'ensemble du district de l'Ituri. En l'absence d'une compagnie aérienne nationale, les avions de la MONUC sont les seuls appareils fiables mais les missions de l'ONU sont nombreuses et les avions ne sont pas toujours disponibles. Ces deux facteurs n'ont pas facilité les efforts déployés en 2007 par l'Unité en Ituri.

Enseignements tirés et activités prévues pour 2008

(voir annexe 6 pour le plan détaillé)

L'Unité a recueilli différents types de données qui indiquent qu'elle a progressé sur la voie des objectifs qu'elle s'est fixée : faire en sorte que les principales parties prenantes et le public en général comprennent mieux la CPI, accroître la participation des communautés locales et renforcer la confiance des communautés touchées à l'égard de la Cour. A titre d'exemple, la majorité de la population a entendu parler de la Cour et pense que la Cour pourra garantir la justice.

Ces données ainsi que les réactions d'ONG et d'autres partenaires locaux traduisent les progrès accomplis pour entrer en contact avec la population en Ituri, notamment avec les chefs religieux, la communauté légale, les représentants des ONG locales, les journalistes et les enfants démobilisés. Le manque de compréhension constaté au début, voire l'hostilité de certains d'entre eux, ont

nettement diminué après les réunions organisées à la fin de l'année dans les environs de Bunia. On peut donc en conclure qu'il faut continuer à intensifier les activités dans la région de l'Ituri, notamment à l'extérieur de Bunia.

Dans le cadre de ces activités, la Cour continuera à expliquer ses principales caractéristiques comme le principe de complémentarité, les conditions dans lesquelles la Cour peut exercer sa compétence et la participation des victimes.

Des participants aux ateliers à Bunia, RDC © ICC-CPI

Tout en remédiant aux problèmes mentionnés ci-dessus, l'Unité de la sensibilisation répondra aux questions soulevées par les communautés concernées dans les affaires de M. Lubanga et de M. Katanga. L'affaire Lubanga ayant atteint le stade du procès et l'affaire Katanga entrant dans la phase préliminaire, l'équipe chargée des activités d'information et de sensibilisation s'attachera à rendre ces procédures judiciaires accessibles à la population. Des programmes de radio interactifs ainsi que des séances de discussions ouvertes dans les salles municipales permettront de tenir la population régulièrement informée des audiences qui se dérouleront à La Haye.

On s'emploiera tout particulièrement à diffuser les audiences clés sur la chaîne de télévision nationale via le satellite, par le biais de retransmissions audiovisuelles, de sites publics d'écoute suivis de discussions et en créant des clubs d'écoute dans les instituts supérieurs de Bunia et des environs.

Outreach report-Fr-2.qxp 5/15/2008 5:23 PM Page 27

Darfour, Soudan

Contexte et état d'avancement des procédures judiciaires

Le 31 mars 2005, par sa résolution 1593 (2005), le Conseil de sécurité a déféré à la Cour la situation au Darfour, Soudan. Le Procureur a ouvert une enquête le 6 juin 2005.

Le 25 avril 2007, la Chambre préliminaire I a délivré des mandats d'arrêt à l'encontre de Ahmad Muhammad Harun (« Ahmad Harun ») et Ali Muhammad Ali Abd-al-Rahman (« Ali Kushayb »). La Chambre a décidé qu'il y avait des motifs raisonnables de croire que M. Harun était coupable de 20 chefs d'accusation de crimes contre l'humanité et de 22 chefs d'accusation de crimes de guerre et que M. Kushayb était coupable de 22 chefs d'accusation de crimes contre l'humanité et de 28 chefs d'accusation de crimes de guerre. A la fin de la période sur laquelle porte le présent rapport, les mandats n'avaient pas encore été exécutés.

Après la délivrance des mandats d'arrêt, le Bureau du Procureur a continué à enquêter pour préparer la procédure qui sera engagée une fois les mandats exécutés. Le Bureau a également continué à suivre de près les crimes qui sont actuellement commis.

Résultats attendus

L'Unité de la sensibilisation s'est efforcée cette année d'atteindre les résultats suivants :

- Faire en sorte que les principaux intéressés et le public en général connaissent mieux la mission de la Cour et en quoi consistent ses activités judiciaires
- Faire en sorte que les principaux parties prenantes comprennent mieux la mission de la CPI et en quoi consistent ses activités judiciaires

Activités en 2007

The Registrar and other Court officials meet with members of the IDP camps © ICC-CPI

Les conditions de sécurité n'ont pas permis à l'Unité de la sensibilisation d'opérer au Soudan durant la période considérée. Les activités d'information et de sensibilisation concernant la situation au Darfour ont été menées à deux niveaux. Premièrement en ciblant des représentants clés de la communauté juridique, de la société civile et des journalistes du Soudan lors de réunions privées organisées dans des pays africains et européens. Deuxièmement, la Cour a organisé de vastes campagnes de sensibilisation à l'intention des réfugiés dans les camps situés à l'est du Tchad. Le lendemain du jour où les mandats d'arrêt ont été délivrés, le Greffier avec d'autres responsables de la CPI ont répondu aux questions soulevées par des centaines de participants lors d'activités menées dans les camps de Farchana, Bredjing et Treguine.

Si le programme de sensibilisation ne peut pas informer librement sur le travail accompli avec et

7. De récents incidents impliquant plusieurs journalistes soudanais que décrit l'extrait suivant d'un article publié par la CCPI en témoignent. « ...l'Association générale des journalistes soudanais a renvoyé sept journalistes devant une commission disciplinaire pour mener une enquête, fondée sur le code déontologique des journalistes, au sujet de leur participation à une séance de formation organisée par la Cour pénale internationale (CPI) à La Haye…Ils seront également interrogés sur leur présence à la première session du procès d'un suspect accusé d'avoir commis des crimes de guerre au Congo »

par les personnes vivant au Soudan[7] qui prennent part à ses activités, et ce pour ne pas nuire à leur sécurité, l'Unité rend compte dans ce rapport du rôle très important qu'elles ont joué et rend hommage à leur courage. Le réseau a présenté des informations précises concernant la mission et les activités de la Cour dans le cadre de la situation au Darfour, par le biais de groupes de discussions et d'autres moyens. D'après les informations transmises à l'Unité, au cours des trois derniers mois, le réseau a présenté des exposés sur la CPI et la justice pénale internationale destinés aux étudiants, aux juristes, aux juges, aux journalistes, aux représentants d'ONG locales, aux femmes et aux artistes à Khartoum et au Darfour. Des brochures présentant des informations simples et élémentaires sur le rôle de la Cour ont été préparées et distribuées. A la suite de ces activités, des étudiants ont publié des avis et engagé des débats sur l'Internet. Le résumé des activités qui suit comprend des informations liées à certaines des activités organisées par le réseau.

Résumé des activités :

L'Unité de la sensibilisation, dans certains cas grâce aux personnes ayant apporté leur collaboration, a mené les activités suivantes[8] :

- Quatre ateliers « Former les formateurs » à l'intention de 75 représentants communautaires. D'après ces responsables, 20 000 personnes supplémentaires ont participé et ils ont distribué 1 000 affiches thématiques
- Quatre réunions de consultation ont suivi avec 75 représentants communautaires
- Sept activités de sensibilisation à grande échelle auxquelles ont participé 630 réfugiés dans les camps de Farchana, Bredjing et Treguine, dans l'est du Tchad. Les réunions ont servi à expliquer la mission de la Cour et à répondre aux préoccupations de la population
- Onze communiqués de presse ont été publiés et diffusés sur le site Web
- Dix-sept représentants des médias ont été informés de façon régulière par les membres de l'Unité de la sensibilisation par téléphone ou courrier électronique et environ 1 million de personnes ont été informées via divers médias audiovisuels
- 300 copies numériques de textes juridiques, fiches d'information et de la brochure 'Comprendre la CPI' en arabe ont été distribués aux participants des ateliers. Selon ces derniers, ces publications ont été diffusées dans le pays et plus de 3 000 ont été distribuées au Soudan.

Evaluer les résultats : indicateurs de performance et donnés

Le Greffe rencontre des réfugiés du camp Farchana, au Tchad © ICC-CPI

Les entretiens menés par l'Unité avec des partenaires soudanais et les avis recueillis auprès de certaines personnes, les publications de tiers et la liste des questions fréquemment posées constituent les moyens de suivre et d'évaluer l'impact des opérations de la Cour au Soudan.

Les conclusions sur la situation au Darfour dont fait état l'*Institute for War and Peace Reporting* (IWPR)[9] montrent que très peu de gens ont entendu parler de la Cour au Darfour. Ceux qui ont entendu parler des travaux de la CPI et qui ont nourri de grands

8. Il n'est pas possible de divulguer une liste complète des activités entreprises pour des questions de sécurité personnelle des participants.

9. La CPI s'efforce d'établir le dialobue avec les Darfouriens. http://iwpr.net/?p=acr&s=f&o=339911&apc_state=henpacr

espoirs, même s'ils sont toujours favorables à l'intervention de la CPI, éprouvent un sentiment grandissant de frustration car les mandats d'arrêt n'ont pas été exécutés et aucune amélioration de leur vie quotidienne ne se fait sentir.

D'après ce rapport, les personnes déplacées ne souhaitent pas parler du problème de la justice ou de la CPI pour des raisons de sécurité ou parce que leur seule préoccupation, à l'heure actuelle, est de survivre. Ils ne voient aucune valeur ajoutée dans le processus judiciaire.

Questions les plus fréquemment posées

Il s'agit des questions les plus fréquemment posées par des réfugiés soudanais dans l'est du Tchad et par des participants soudanais lors de réunions organisées par l'Unité, dont des journalistes.

Questions posées durant les ateliers « Former les formateurs » et les réunions de consultation :

- La CPI est-elle indépendante par rapport au Conseil de sécurité des Nations Unies ?
- Des poursuites nationales étaient en cours contre l'un des individus nommés dans le mandat d'arrêt. Si la CPI ne remplace pas les systèmes nationaux de justice, pourquoi un mandat d'arrêt a-t-il été délivré contre cette personne ?
- Y aura-t-il un autre mandat d'arrêt se rapportant à la liste des suspects présentée au Procureur par le Secrétaire général des Nations Unies et préparée par un comité indépendant lié à l'ONU ?
- Au cas où des personnes figurant dans les mandats d'arrêt décèdent, la CPI met-elle un terme à ses opérations au Darfour ? La CPI enquêtera-t-elle sur le décès de ces personnes ?
- Des réparations seront-elles accordées aux victimes ?
- La CPI a-t-elle une position officielle concernant la justice transitionnelle ?
- La Cour peut-elle siéger ailleurs ?

Outre les questions qui précèdent, d'autres ont été posées par des réfugiés dans les camps.

- Quand pourrons-nous retourner chez nous au Darfour ?
- La CPI va-t-elle restaurer la paix ?
- Comment pouvons-nous témoigner sur les crimes commis ?
- Pourquoi seulement deux personnes sont nommées dans les mandats d'arrêt ? Y aura-t-il d'autres mandats d'arrêt ?

Formulaire interne standard d'évaluation

Comme pour les activités de sensibilisation menées dans la situation en Ouganda, un formulaire standard a été distribué en vue de leur évaluation, notamment les réunions d'information et les ateliers. Il a été remis aux participants[10] lors de deux réunions destinées à évaluer dans quelle mesure les objectifs de la réunion étaient atteints et à recueillir des avis sur le contenu, les exposés, la forme et la méthode utilisée. Cette année, 50 sur 75 participants ont répondu volontairement à l'enquête.

Au vu des résultats, les participants étaient en général satisfaits de la structure et du contenu des ateliers d'information de la Cour. Pour l'ensemble des ateliers, 100% des participants estimaient que les objectifs étaient pleinement remplis ou presque et 99% étaient, d'un point de vue personnel, pleinement satisfaits ou presque. Qui plus est, 100% allaient recommander la conférence à d'autres personnes, 100% avaient le sentiment d'être mieux informés et près de 93% estimaient que la méthode de l'exposé, la qualité des documents et la séance de discussions étaient bonnes, voire excellentes.

10. Le formulaire ayant été distribué en anglais et non en arabe, les avis sur cette méthode ne comprennent pas tous les participants.

Les participants ont toutefois fait des commentaires qui laissent penser que les ateliers pourraient être améliorés. Il a été demandé de distribuer le texte des exposés faits par les responsables de la Cour. Il a été demandé de traiter d'autres thèmes, tels que le rôle de la CPI dans les procédures liées à la justice de transition. Une deuxième réunion avec le même groupe comprenait un exposé sur ce sujet suivi par un débat.

Facteurs externes influant sur les activités et les résultats

Comme il est dit précédemment, les conditions de sécurité sont l'un des facteurs qui ont le plus pesé sur les activités de l'Unité. En effet, organiser des réunions à l'extérieur du pays fait perdre du temps et revient très cher. D'autre part, l'Unité a eu du mal à recruter du personnel permanent pour l'antenne basée au Tchad chargée des relations avec les réfugiés dans les camps. Travailler dans les camps de réfugiés suppose toute une logistique en matière de sécurité dont des escortes et l'utilisation de véhicules blindés. Enfin, les déplacements dans les camps sont limités durant la saison des pluies.

Enseignements tirés et activités prévues pour 2008

Les réactions recueillies par l'Unité montrent que grâce à plusieurs réunions consécutives et à des contacts permanents avec des représentants clés de la société soudanaise, ces derniers sont mieux informés. En dépit des efforts déployés par ces groupes pour diffuser l'information à l'intérieur du pays, les données recueillies par des tiers montrent que le nombre de gens ayant entendu parler de la CPI au Darfour demeure très faible. Les mêmes sources ont souligné le fait que les réfugiés dans l'est du Tchad sont avant tout informés par la radio et demandent que les activités de sensibilisation soient développées dans les camps. D'où la nécessité de renforcer les activités liées à la situation au Darfour et de mettre au point des outils plus novateurs pour venir à bout des difficultés.

L'année prochaine, les activités de sensibilisation se poursuivront dans trois directions pour cibler les représentants des groupes sociaux, intéressant la Cour, basés au Darfour et à Khartoum, les membres de la diaspora et, plus particulièrement, les réfugiés dans les camps situés à l'est du Tchad.

Des outils novateurs sont au centre des activités de sensibilisation à l'intention des réfugiés soudanais au Tchad. Une pièce de théâtre a été préparée et servira à faciliter la communication dans les camps. Un fonctionnaire de la Cour formera des réfugiés de différents camps pour qu'ils jouent le spectacle interactif. Les représentations seront suivies de discussions. Elle sera également diffusée sur une radio locale dans 4 langues locales

Outreach report-Fr-2.qxp 5/15/2008 5:24 PM Page 33

République centrafricaine

Contexte et l'état d'avancement des procédures judiciaires

La situation en République centrafricaine a été déférée à la Cour par cet État Partie au Statut de Rome le 22 décembre 2004.

Le 22 mai 2007, le Procureur a annoncé qu'il avait décidé d'ouvrir une enquête sur la situation en République centrafricaine. Au terme d'une analyse exhaustive des informations disponibles, le Procureur a conclu que les critères du Statut de Rome de compétence, de recevabilité et d'intérêts de la justice étaient remplis.

Après l'ouverture de l'enquête, la Cour s'est employée à chercher des locaux pour les bureaux extérieurs en République centrafricaine et à mettre sur pied des capacités de sensibilisation et une stratégie propre à la situation.

Résultats attendus

- Faire en sorte que les principaux parties prenantes et le grand public comprennent mieux ce qu'est la CPI et en quoi consistent ses opérations en République centrafricaine
- Faire en sorte que les attentes exprimées par les représentants des communautés concernées face aux travaux de la CPI soient réalistes
- Faire en sorte que les médias de la CPI et autres moyens de communication atteignent leurs cibles

Activités en 2007

Sur la base de ces résultats attendus l'Unité :

- A réalisé une pré-évaluation des conditions permettant de sensibiliser et d'organiser des campagnes destinées à gagner la confiance en tenant des réunions avec des acteurs de premier plan nationaux et internationaux présents dans la région
- A défini le contexte dans lequel les activités de sensibilisation seront menées, la portée éventuelle des travaux, les groupes à cibler au moyen des outils de communication et autres éléments servant à préparer le plan stratégique pour 2008
- A transféré un poste à Bangui, le processus de recrutement étant en cours
- Le bureau extérieur, inauguré en octobre à Bangui, joue désormais le rôle d'antenne de la Cour
- En partenariat avec le BBC Trust Fund, l'Unité de la sensibilisation a organisé un atelier de formation de trois jours avec des journalistes

Afin d'assurer le plus tôt possible et de façon permanente la présence d'une équipe chargée de la sensibilisation sur le terrain, la Cour a transféré un poste à Bangui. La procédure de recrutement a commencé. La CPI a lancé un appel à candidature, « Assistant chargé de la sensibilisation sur le terrain (SGOL) », en novembre 2007.

Le 18 octobre 2007, le Greffier de la Cour pénale internationale, M. Bruno Cathala, a inauguré le bureau extérieur de la Cour à Bangui. Le nouveau bureau extérieur a été créé dans un délai très court, à peine cinq mois après que le Procureur a annoncé, le 22 mai 2007, l'ouverture d'une enquête sur la situation en République centrafricaine. Sa création est conforme à la stratégie globale de la Cour. Le bureau extérieur est la face publique de la Cour sur le terrain. Il fournit le soutien administratif et logistique pour les activités de la Cour. Il permet à des équipes d'enquêteurs, à la défense, ainsi qu'à des experts en matière de réparation et de participation des victimes, de sensibilisation et de protection des témoins de travailler efficacement sur le terrain.

La cérémonie d'inauguration a eu lieu en présence de représentants des autorités centrales et locales, du corps diplomatique, des autorités judiciaires, de groupes de la société civile et des médias. Pour sensibiliser les journalistes, la CPI, en association avec la société BBC Trust Fund, a organisé une séance d'information suivie d'un atelier de formation de trois jours. Des responsables de la Cour appartenant à l'Unité de la sensibilisation, à la Section de la participation des victimes et

des réparations et au Bureau du Procureur ont informé les journalistes et ont répondu à leurs questions. Plus de 30 journalistes de la radio et de la presse écrite ont participé à cet atelier.

Evaluer les résultats : indicateurs de performance et données

Evolution des questions fréquemment posées

Journalistes Centrafricains participant à une session de sensibilisation sur la Cour © ICC-CPI

Les activités d'information et de sensibilisation étant à leurs débuts, il n'est pas possible de rendre compte de leur impact cette année. Pour autant, l'Unité a commencé à recenser les questions les plus fréquemment posées dans la situation de la République centrafricaine. La liste ci-dessous montre qu'il est nécessaire de diffuser des informations générales de base sur la CPI et d'expliquer les raisons des opérations menées dans le pays. Certaines des questions ont été posées par les journalistes durant les activités de sensibilisation mentionnées ci-dessus.

- Pourquoi la CPI enquête-t-elle en République centrafricaine ?
- Comment les situations arrivent-elles devant la CPI ?
- Pourquoi a-t-il fallu tant de temps avant que le Procureur n'ouvre une enquête en République centrafricaine ?
- Quels sont les crimes faisant l'objet d'une enquête en République centrafricaine ?
- Quelle est la période examinée ?
- La CPI est-elle seulement intéressée par les crimes sexuels ?
- Qui sera chargé de contrôler l'enquête du Procureur ?
- De quelle manière les conditions actuelles de sécurité affectent les opérations de la Cour ?
- Une fois l'enquête ouverte, quelles sont les étapes suivantes ?
- La CPI peut-elle faire cesser l'impunité ?
- Comment la CPI va-t-elle aider à reconstruire ce pays ?
- Toutes les victimes vont-elles obtenir réparation ?

Facteurs externes

Depuis l'ouverture de l'enquête, on s'est employé à établir une stratégie cohérente d'information et de sensibilisation en République centrafricaine, en tenant compte de plusieurs facteurs externes :

Contexte socio-économique et culturel : Le français et le sango sont les deux langues officielles de la République centrafricaine mais le sango est la langue parlée et comprise par tout le monde, même dans les régions reculées. Selon les estimations, 52 % de la population adulte est analphabète (65 % pour les femmes et 33 % pour les hommes). La radio, les produits audiovisuels, le théâtre et la musique comptent parmi les modes de communication accessibles qui seront particulièrement utiles dans ce contexte.

Sécurité : De vastes zones du pays étant classées « Phase 4 » selon l'ONU, les opérations se limitent à celles jugées essentielles, impliquant généralement des opérations d'aide humanitaire.

Considérations logistiques : D'une superficie de 622 984 km^2, la République centrafricaine n'est pas dotée d'infrastructures permettant des communications efficaces, en temps voulu et

accessibles, notamment via l'Internet, le satellite et le téléphone. Ce qui veut dire que les informations doivent être transmises en personne. La logistique est également compliquée vu le mauvais état des réseaux routiers et des ponts et les régions du nord sont très difficiles d'accès durant la saison des pluies.

Enseignements tirés et activités prévues pour 2008

Bien qu'aucun programme de sensibilisation ne soit conduit aujourd'hui de façon permanente et systématique en République centrafricaine, les enseignements tirés des opérations menées dans le nord de l'Ouganda et en République démocratique du Congo sont extrêmement utiles pour mettre sur pied ce programme. Par conséquent, s'inspirant de nos expériences passées, des enseignements tirés ainsi que du système de contrôle et d'évaluation en place, l'Unité réalisera en 2008 une enquête destinée à recueillir des données de base. Si ces données lui serviront à plus d'un titre, elles permettront surtout à l'Unité de définir la stratégie d'information et de sensibilisation la plus efficace à mener en République centrafricaine.

Durant cette première phase, la Cour s'emploiera à faire connaître sa mission et ses opérations, à fournir des informations objectives et précises, à gérer les attentes et à établir des réseaux. Par la suite, l'équipe chargée de la sensibilisation s'efforcera de faire mieux comprendre la CPI, de mettre sur pied le programme de formation des formateurs afin d'accroître son impact et de préparer les outils de communication appropriés.

Outreach report-Fr-2.qxp 5/15/2008 5:24 PM Page 39

Conclusion

Conclusion

Au vu des résultats pour l'ensemble des pays en 2007, il est clair que l'on est parvenu à faire mieux connaître la Cour et ses activités par rapport à l'année 2006. Grâce à l'augmentation importante du budget, les activités menées au nom de la Cour ont été massives et ont sensibilisé beaucoup plus de gens.

Les résultats sont particulièrement remarquables en Ouganda et en République démocratique du Congo, où une équipe au grand complet travaille déjà sur le terrain. Les efforts déployés par l'Unité de la sensibilisation pour faire participer les communautés et les organisations locales et pour utiliser les médias de manière efficace ont contribué à renseigner beaucoup de gens sur les activités de la CPI et à faire naître des attentes réalistes chez certains groupes cibles (pas tous néanmoins). Là où l'Unité opère depuis quelques années, la confiance s'installe. Les gens sont davantage informés sur les activités et les procédures propres à la Cour et ce fait transparaît dans les questions qu'ils posent aujourd'hui.

Certaines de ces conclusions ont été corroborées par des observateurs et des chercheurs externes. En Ouganda, 60 % des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête du Berkeley Human Rights Center avaient entendu parler de la CPI et, en République démocratique du Congo, un pourcentage supérieur (86 %) était au courant de l'existence de la Cour, d'après l'enquête menée par la Coalition nationale pour la CPI. Qui plus est, la CPI a été jugée la plus à même (légèrement devant les juridictions nationales) de faire régner la justice dans le nord de l'Ouganda. En République démocratique du Congo, 50 % des personnes interrogées pensent que la CPI peut contribuer efficacement et de manière appropriée à garantir la justice. Les données et les enquêtes propres à l'Unité en témoignent également.

Ces résultats montrent que les outils de communication utilisés permettent, compte tenu des circonstances propres à chaque situation, d'atteindre de plus en plus d'individus de façon efficace et économique. En Ouganda et dans les camps de réfugiés soudanais situés dans l'est du Tchad, des réunions de sensibilisation à grande échelle sont les outils les plus fréquents. En République démocratique du Congo, pour des raisons de sécurité et d'infrastructures, principalement en Ituri, la radio constitue le meilleur outil. La radio devrait également être davantage utilisée concernant la situation au Darfour pour atteindre la population vivant au Soudan et les réfugiés dans l'est du Tchad où les conditions de sécurité sont précaires. Actuellement, l'Internet et les médias numériques sont les moyens qui permettent le mieux de communiquer efficacement avec les Soudanais.

Des programmes ciblés d'information tels que des ateliers de formation, des réunions bilatérales et des réunions de consultation avec certains groupes sont moins fréquents en Ouganda et en République démocratique du Congo par suite de la taille réduite des groupes ciblés et des fonds que nécessite l'organisation de telles réunions. Ce mécanisme s'est toutefois avéré le plus efficace pour faire participer les principales communautés du Soudan, là où l'Unité ne peut pas opérer pour des raisons de sécurité.

Si les représentants clés de la communauté soudanaise sont mieux informés, on s'est rendu compte que le nombre de gens ayant entendu parler de la Cour est toujours très faible au Darfour et qu'il est nécessaire de faire face aux attentes dans les camps de réfugiés au Tchad. Les activités au Soudan doivent par conséquent être renforcées. En République centrafricaine où les activités sont encore à l'état embryonnaire, l'élaboration de la stratégie d'information et de sensibilisation doit s'achever pour passer le plus rapidement possible à sa mise en oeuvre. Le projet de budget pour 2008 prévoit un Coordinateur chargé de la sensibilisation du public pour chaque pays, ce qui, aux yeux de l'Unité, est indispensable pour l'année prochaine. Le soutien de l'ASP est une fois de plus décisif pour faciliter les échanges d'informations des communautés concernées.

Les enquêtes et les avis recueillis sur le plan interne ont également mis en évidence les domaines à améliorer qui sont pris en compte dans les plans d'action pour 2008, notamment les nouveaux groupes cibles qu'il faut atteindre en Ouganda, la publicité donnée aux audiences en République démocratique du Congo, l'intensification des activités dans les camps de réfugiés dans l'est du Tchad et la mise au point de la stratégie pour la République centrafricaine. Il est également nécessaire de renforcer la collaboration avec les organisations qui se consacrent à la défense des droits de l'Homme et au droit international humanitaire afin de se compléter mutuellement dans le cadre du mandat et du rôle qui leur sont assignés.

L'Unité va continuer à améliorer son système d'évaluation, augmentant ainsi l'apprentissage et la responsabilité, la communication d'informations et la transparence. Une base de données lui permettra, d'autre part, de suivre l'évolution de ses activités et des résultats obtenus et d'en rendre compte sous différentes formes aux parties prenantes.

Outreach report-Fr-2.qxp 5/15/2008 5:24 PM Page 43

Annexes

Outreach report-Fr-2.qxp 5/15/2008 5:24 PM Page 45

Annexe 1 : Organigramme de l'Unité de la sensibilisation

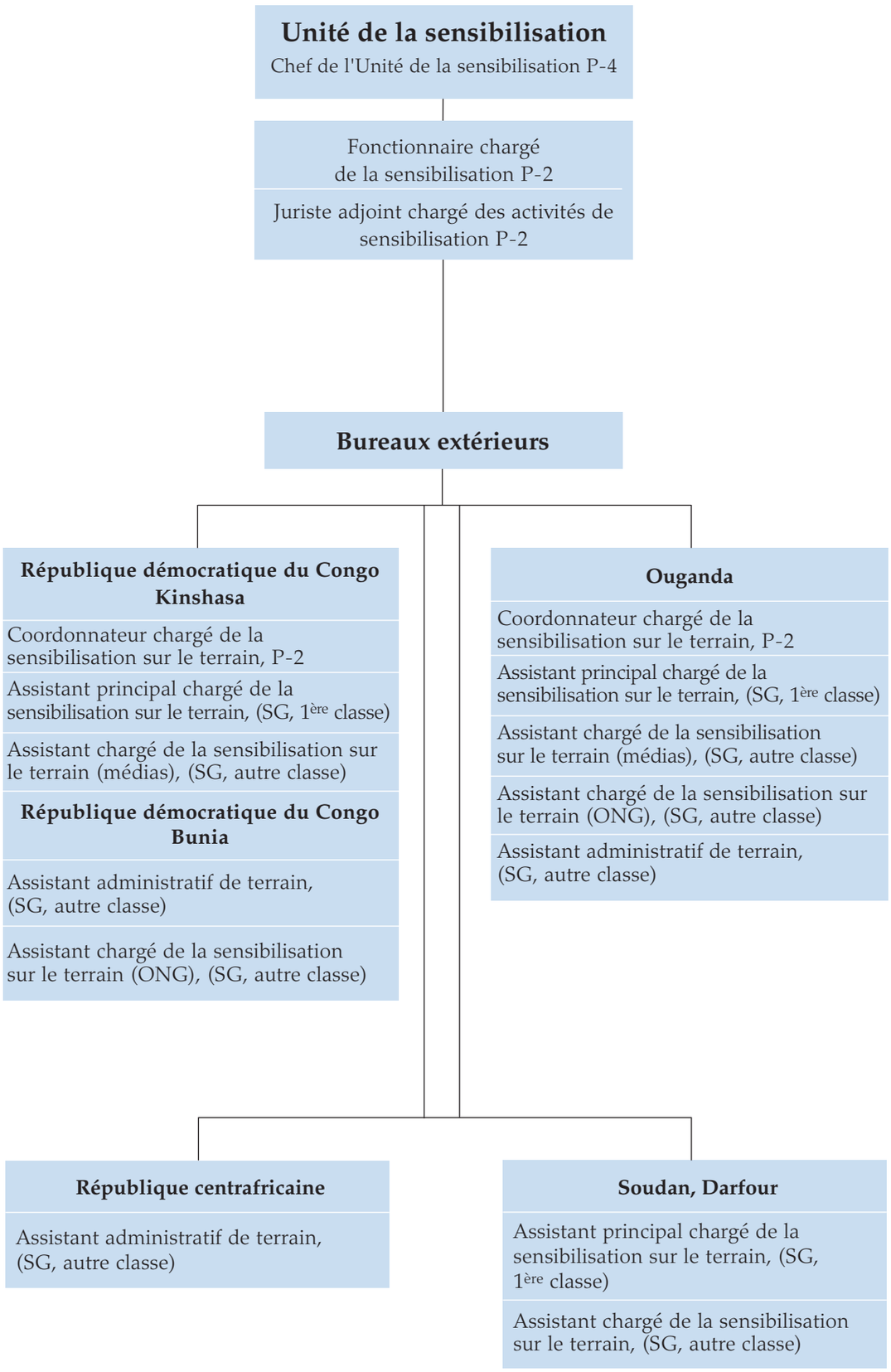

Annexe 2 : Processus d'évaluation

L'Unité de la sensibilisation s'est engagée dans un processus d'élaboration et de mise en œuvre de ses efforts d'évaluation. Ce travail a débuté en 2007 et se poursuivra en 2008. À terme, ce processus fournira à l'Unité de la sensibilisation une approche d'évaluation globale axée sur les résultats, ce qui permettra d'obtenir des retours d'information et des observations en temps utile de manière à améliorer les résultats et à mieux les communiquer aux différentes parties prenantes, tant au sein de la Cour qu'à l'extérieur.

Les grandes phases de ce processus d'évaluation consistent notamment à :

1. Décrire la mission et la vision de l'organisation.
2. Décrire la théorie générale et les stratégies, dans un cadre théorique de modèles de changement.
3. Créer un modèle logique pour chaque programme et plan d'action lié à la situation, axé sur les résultats.
4. Pour chaque résultat établi à partir du modèle logique, identifier les indicateurs qui seront utilisés pour déterminer si le résultat a été atteint.
5. Décider de la meilleure manière de mesurer les résultats et les indicateurs.
6. Prendre en compte et mesurer certains facteurs externes affectant le programme et les efforts d'évaluation.
7. Élaborer un plan d'évaluation standard.
8. Identifier des outils de collecte de données existants ou en créer de nouveaux.
9. Tester les outils de collecte de données.
10. Décider du rythme auquel les données seront mesurées et des dates de leur collecte.
11. Élaborer un plan de mise en œuvre de l'évaluation (par ex. rôles, protocoles, mesures d'assurance qualité).
12. Élaborer un plan de gestion des données et des structures en vue d'introduire, de sécuriser et d'extraire les données par des moyens faciles d'accès
13. Collecter des données préliminaires afin de tester le système.
14. Analyser les résultats..
15. Étudier les résultats avec toutes les parties prenantes à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation, en vue de déterminer comment améliorer le programme.
16. Procéder aux modifications du programme jugées nécessaires.
17. Rendre compte des résultats et des mesures prises.
18. Réviser le plan et les processus d'évaluation.

Système d'entrée des données basé sur le Web

Dans ce cadre, l'Unité va mettre au point en 2008 un système sécurisé d'entrée, de gestion et d'extraction des données basé sur le Web, afin de rendre compte des activités plus rapidement et plus facilement. Ces améliorations vont permettre de réduire les délais des retours d'information, de tirer davantage parti de l'expérience acquise dans le cadre de programmes transnationaux, d'intensifier la collaboration et de renforcer la cohérence des données, tout en permettant à la CPI de communiquer ses résultats plus facilement. La première année sera consacrée à la conception du système d'évaluation, qui aura besoin d'une période de rodage de 3 à 5 ans, le temps que les données soient collectées et utilisées et que les programmes réagissent aux informations fournies par ce système.

Plan d'évaluation général de l'Unité de la sensibilisation

L'Unité de la sensibilisation élabore actuellement une stratégie d'évaluation standard et les outils nécessaires à sa mise en œuvre. Une fois révisé, le projet de plan d'évaluation général (voir figure 1 ci-après) constituera un processus que l'Unité pourra appliquer à tous les pays selon la phase concernée.
Le plan d'évaluation analyse chaque résultat escompté et propose des indicateurs de résultat qui détermineront les types de données que l'Unité va commencer à collecter de façon plus régulière. Le plan identifie également les types d'outils de collecte de données à utiliser, le calendrier général pour la collecte des données et des suggestions d'échantillonnage initial. À mesure que ce plan sera amélioré, l'Unité concevra un plan de mise en œuvre de l'évaluation ainsi que des outils standard expérimentaux pour la collecte des données.
S'appuyant sur son expérience acquise au cours des années précédentes et sur les informations partagées avec d'autres tribunaux et des ONG, l'Unité a déjà collecté un certain nombre de données qui sont conformes aux modèles génériques. Ces données forment la base des rapports par pays communiqués à la suite.

Tableau : Plan d'évaluation du programme de l'Unité de la sensibilisation de la Cour pénale internationale

Résultats escomptés	Postulats, facteurs externes et risques	Indicateurs
1 Coordination accrue des activités de sensibilisation avec les activités des autres unités de la CPI	• Durée • Charges de travail • Besoins requis pour la mission ou en termes de collaboration	1.1 Les collègues de la CPI comprennent l'impact des activités de l'Unité de la sensibilisation sur leurs propres activités et l'impact de leur travail sur l'Unité de la sensibilisation 1.2 Nombre et types de services de la CPI ayant eu une collaboration interservices formelle ou semi-formelle au cours de l'année écoulée, par service
2 Les attentes à l'égard de la portée des activités de la CPI sont réalistes parmi les représentants des communautés affectées	• Besoins et aspiration à une justice rapide • Faibles taux d'alphabétisme • Langues multiples	2.1 Les représentants comprennent le calendrier des activités de la CPI 2.2 Les représentants comprennent les facteurs externes qui exercent une influence sur le calendrier et la faisabilité
3 Intensifier le dialogue avec les organisations locales dans les communautés affectées	• Craintes de représailles • Capacités des membres de la communauté à communiquer et à participer • Dispersion des communautés et accès à ces communautés	3.1 Les organisations clés connaissent les travaux de la CPI 3.2 Nombre et types de services de la CPI ayant eu une collaboration interservices formelle ou semi-formelle au cours de l'année écoulée, par service
4 Audience touchée par les médias de la CPI et d'autres supports de communication	• Dispersion des groupes cibles • Pauvreté • Faibles taux d'alphabétisme	4.1 Estimations des audiences radio 4.2 Estimations des audiences à la télévision 4.3 Diffusion de publications 4.4 Nombre de sites de projection et nombre estimé de visiteurs sur les sites où des affiches sont visibles 4.5 Estimations des contacts établis par des partenaires intermédiaires 4.6 Nombre de publications diffusées
5 Les informations communiquées par les médias externes sur les travaux de la CPI sont de plus en plus exactes	• Médias partisans • Médias contrôlés par les governements	5.1 Les journalistes comprennent les activités et les messages clés de la CPI 5.2 Exactitude des informations dans différents supports médiatiques s'adressant à des publics ou à des régions clés.
6 Impliquer davantage les communautés locales dans les activités de la CPI	• Craintes de représailles • Capacités des membres de la communauté à communiquer et à participe • Dispersion des communautés et accès à ces communsutés	6.1 Participation à des événements locaux 6.2 Nombres, types et sources d'interactions avec la CPI 6.3 Nombres de communautés représentées dans les efforts de collaboration 6.4 Types de collaboration avec les communautés locales

Méthodes et outils de collecte des données	Fréquence et calendrier de collecte des données	Stratégie d'échantillonnage et taille des échantillons
Sondage d'opinion	Permanente ; rapport annuel	Toutes les collaborations importantes, périodiques ou répétées
Enquêtes auprès de représentants clés des communautés affectées	Dès que des efforts de sensibilisation sont déployés à chaque phase cruciale des activités de la CPI et /ou de l'Unité de la sensibilisation, rapport annuel	Chefs des communautés clés ayant noué le dialogue avec la CPI
Sondage d'opinion	Permanente, rapport annuel	Toutes les collaborations importantes, périodiques ou répétées
Estimations des diffuseurs Registres internes	Permanente, rapport annuel	Variable
Enquêtes Analyse du contenu	Annuel Tous les trimestres ou deux fois par trimestre	Différents médias (radio, presse écrite, lettres d'information, blogs sur Internet
Retours d'information formels & informels des chefs de communauté sur les activités de la CPI Sondages d'opinion	Permanente, rapport annuel	Toutes les collaborations importantes, périodiques ou répétées

Résultats escomptés	Postulats, facteurs externes et risques	Indicateurs
7 Développer la confiance des communautés, des autorités locales et d'autres partenaires (y compris dans les pays où la CPI n'a pas d'activités actuellement)	• Craintes de représailles • Capacités des membres de la communauté à communiquer et à participer • Dispersion des communautés et accès à ces communautés	7.1 Pourcentage des parties prenantes qui ont confiance dans la capacité de la CPI à remplir ses objectifs.
8 Faire mieux connaître la CPI auprès de partenaires clés et du grand public et expliquer sa présence dans les pays où elle mène des activités	• Faibles taux d'alphabétisme • Langues multiples • Accès à l'information limité par les possibilités de transport et la pauvreté	8.1 Pourcentage de groupes cibles qui comprennent mieux la CPI, son fonctionnement, sa mission et les différentes phases judiciaires 8.2 Les types de questions posées par les partenaires montrent une évolution en ce qui concerne la compréhension (de notions de bases à des connaissances plus détaillées)
9 Faire mieux comprendre le fonctionnement de la CPI auprès des interlocuteurs privilégiés (dissiper les malentendus)	• Faibles taux d'alphabétisme • Langues multiples	9.1 Nombre de victimes demandant à participer à la procédure devant la Cour 9.2 Pourcentage de chefs de communautés et de responsables des autorités locales capables de bien n conseiller les personnes devant s'adresser à la CPI
10 Faire mieux comprendre les différentes phases judicaires de la CPI auprès d'interlocuteurs privilégiés (dissiper les malentendus)	• Faibles taux d'alphabétisme • Langues multiples	10.1 Pourcentage de parties prenantes qui connaissent la phase générale d'action dans leur pays à un moment donné
11 Les participants (victimes, journalistes, chefs de communautéet responsables d'ONG…) font très rarement l'objet de représailles et ont moins peur de représailles	• Les menaces adressées aux participants sont réelles et permanentes	11.1 Nombre de participants pris pour cible (s'il y a lieu) 11.2 Pourcentages de participants qui ont peur en raison de leur participation
12 Transparence accrue de la procédure devant la Cour (par ex, les communautés affectées ont accès aux procédures judiciaires devant la Cour (sites de projection ouverts au public dans les Bureaux extérieurs ou par l'intermédiaire du site Web de la CPI)	• Plus de sources pour diffuser les informations permettra aux interlocuteurs de mieux comprendre la Cour	12.1 Liste des moyens de diffusion de l'information 12.2 Registre des individus désireux de recevoir des nouvelles actualisées sur les programmes sur le terrain de la CPI (chiffres et installations)
13 Intensifier le soutien apporté à la CPI (localement, à l'échelle internationale et dans les pays où la CPI mène des activités)	• Paysages et alliances politiques	13.1 Nombre et type d'organisations qui soutiennent ouvertement les actions de la CPI

Méthodes et outils de collecte des données	Fréquence et calendrier de collecte des données	Stratégie d'échantillonnage et taille des échantillon
Enquêtes auprès de groupes cibles et des fonctionnaires locaux (si cela est faisable) Commentaires anecdotiques par d'autres partenaires et meneurs d'opinion	Dès que des efforts de sensibilisation sont déployés à chaque phase cruciale des activités de la CPI et /ou de l'Unité de la sensibilisation, rapport annuel	Membres de la communauté (échantillons représentatifs) Partenaires connaissant bien la CPI et engagés de manière continue
Base référentielle et entretiens périodiques chaque fois que cela est possible et faisable du point de vue la sécurité Si cela est faisable, groupes thématiques et enquêtes écrites s	Dès que des efforts de sensibilisation sont déployés à chaque phase cruciale des activités de la CPI et /ou de l'Unité de la sensibilisation, rapport annuel	Membres de la communauté (échantillons représentatifs) Partenaires connaissant bien la CPI et engagés de manière continue
Nombre de demandes de participation des victimes Enquêtes auprès de la communauté et des représentants des autorités locales	À des moments clés des phases de la CPI	Membres de la communauté et représentants des autorités locales (échantillon représentatif)
Enquêtes auprès de la communauté et des représentants des autorités locales	À des moments clés des phases de la CPI	Membres de la communauté (échantillons représentatifs)
Rapports des Bureaux extérieurs Enquêtes auprès des participants	Moments clés après les interactions des participants avec la CPI	Aucune, dans la mesure où un suivi pourrait faire courir encore plus de risques aux participants
Rapports internes	Permanente, rapport annuel	Aucune
Sondages d'opinion	Permanente, rapport annuel	Toutes les collaborations importantes, périodiques ou répétées

Annexe 3: Formulaire d'évaluation standard interne

Le formulaire d'information/évaluation standard conçu par l'Unité constitue un autre outil de suivi et d'évaluation des activités de sensibilisation, particulièrement lors des entretiens en face à face et des ateliers. Ce formulaire est remis aux participants en vue d'évaluer dans quelle mesure les objectifs de la réunion ou de l'atelier ont été atteints et d'obtenir des informations en retour sur le contenu, les exposés, le format et la méthodologie utilisés. Les résultats sont utilisés pour ajuster la structure des réunions ou des ateliers à venir, que ce soit avec les mêmes participants ou de nouveaux participants.
Le formulaire d'information/évaluation a été utilisé cette année dans le cadre des situations concernant l'Ouganda et le Darfour (Soudan).

Tableau 1 : Réactions sur les ateliers en Ouganda

Cette année, 145 participants ont répondu volontairement aux formulaires d'évaluation. Selon le Tableau 1 ci-dessous, la plupart des participants ont été satisfaits de la structure et du contenu des ateliers d'information de la Cour. Sur l'ensemble des ateliers, 96 % de participants ont estimé que les objectifs ont été totalement atteints ou en grande partie atteints et 97 % se sont estimés totalement satisfaits ou en grande partie satisfaits sur le plan personnel. En outre, près de 98 % des participants recommanderaient les ateliers à d'autres personnes, 97 % pensent avoir été bien informés et plus de 93 % ont jugé que la méthodologie de présentation et la qualité des supports étaient excellentes ou bonne. Certains commentaires des mêmes participants ont souligné différents aspects des ateliers susceptibles d'être améliorés. Il a été demandé plus d'interaction durant les ateliers (moins de temps pour les présentations et plus de temps pour les discussions). Les formats des ateliers ont été ajustés de manière à laisser plus de place à la discussion et à permettre une participation active des participants.

Objectifs de l'atelier :	Totalement	En majeure partie	En partie	Pas du tout
Les objectifs de l'atelier ont-ils été atteints ?	55.0 %	41.0 %	4.0 %	NIL
Êtes-vous personnellement satisfait de l'atelier ?	66.6 %	30.2 %	2.3 %	0.9 %
Avez-vous une meilleure connaissance du sujet suite à l'atelier?	42.0 %	55.0 %	52.0 %	NIL
Recommanderiez-vous cet atelier à d'autres personnes ?	84.0 %	13.7 %	2.2 %	NIL
	Excellent	**Bon**	**Moyen**	**Insuffisant**
Comment évaluez-vous le contenu de l'atelier?	40.6 %	54.2 %	5.2 %	0
Comment évaluez-vous les méthodes de présentation ?	36.5 %	58.5 %	5.0 %	0
Comment évaluez-vous la qualité des supports ?	44.5 %	49.2 %	6.4 %	0
Comment avez-vous trouvé la séance de questions-réponses?	16.4 %	62.7 %	19.4 %	1.5 %

1. En raison des taux d'illettrisme élevés dans la situation en Ouganda, les informations en retour obtenues à partir de cette méthode n'incluent pas tous les participants.

Réaction sur les ateliers au Darfour

Cette année, 50 participants sur un total de 75 ont répondu volontairement à l'enquête. Selon les résultats, la plupart des participants ont été satisfaits de la structure et du contenu des ateliers d'information de la Cour. Sur l'ensemble des ateliers, 100 % des participants ont estimé que les objectifs ont été totalement atteints ou presque et 99 % se sont estimés pleinement satisfaits ou en grande partie satisfaits. En outre, 100 % recommanderaient la conférence à d'autres personnes, 100% ont estimé qu'ils étaient mieux informés et près de 93 % ont jugé que les méthodologies de présentation, la qualité des supports et la séance de discussion étaient excellentes ou bonnes. Les autres commentaires de ces mêmes participants ont souligné les différents aspects de ces ateliers susceptibles d'être améliorés. Il a été demandé que les fonctionnaires de la Cour distribuent des documents d'information et que les interprètes aient un accent soudanais. Il a également été demandé que d'autres thèmes soient abordés, comme le rôle de la CPI dans les processus liés à la justice transitionnelle. Lors d'une deuxième réunion avec le même groupe, un exposé sur ce sujet a été présenté, suivi d'une discussion.

Tableau 2 : Réactions sur les ateliers au Darfour

Objectif de l'atelier	Totalement	En majeure partie	En partie	Pas du tout
Les objectifs de l'atelier ont-ils été atteints ?	43 %	57 %	0	0
Êtes-vous personnellement satisfait de l'atelier ?	43 %	57 %	14 %	0
Avez-vous une meilleure connaissance du sujet suite à l'atelier?	43 %	57 %	0	14 %
Recommanderiez-vous cet atelier à d'autres personnes ?	79 %	21 %	0	0
	Excellent	**Bon**	**Moyen**	**Insuffisant**
Comment évaluez-vous le contenu de l'atelier?	21 %	71 %	7 %	0
La CPI a-t-elle bien répondu à toutes vos questions et aux préoccupations des participants ?	29 %	57 %	14 %	0
Comment évaluez-vous les méthodes de présentation ?	14 %	64 %	7 %	14 %
Comment évaluez-vous la qualité des supports ?	36 %	57 %	7 %	0
Comment avez-vous trouvé la séance de questions-réponses?	36 %	57 %	7 %	0

Annexe 4 : Évolution des questions fréquemment posées

Une liste des questions fréquemment posées par les membres des communautés ciblées par les activités d'information et de sensibilisation a été élaborée par l'Unité de la sensibilisation dès le début de ses activités. Les questions ont servi à la fois à faciliter le travail du personnel et des fonctionnaires de la Cour, afin qu'ils puissent apporter des réponses appropriées et précises, et à mesurer l'évolution des perceptions au sujet de la Cour. Les questions plus précises qui ont été posées au sujet des activités et des situations permettent également de voir si les populations développent une compréhension plus approfondie des questions et de la situation.

Ouganda

2004	2005-2006	2007
Il n'y a pratiquement plus eu de questions posées sur la situation, mais surtout des questions liées à l'affaire, ce qui s'explique par le statut judiciaire, la mise en place de la Cour, la mission de la Cour et sa compétence	Des questions plus sophistiquées ont été posées. La plupart ont porté sur le rôle de la CPI en Ouganda. On notera l'influence du contexte politique	Les questions les plus fréquemment posées ont porté sur le processus de paix, les intérêts de la paix et les questions relatives aux victimes et à la Défense
• Pourquoi et quand la CPI a-t-elle été créée ? • Pourquoi la CPI mène-t-elle des activités en Ouganda? • La CPI va-t-elle aussi juger les enfants impliqués dans le conflit au nord du pays ? • La CPI va-t-elle juger toutes les personnes impliquées dans le conflit au nord du pays ? • Comment une affaire se retrouve-telle devant la Cour ? • La CPI va-telle aussi mener une enquête sur les massacres des Iteso par les Karamojong ? • La situation en Ouganda ayant été déférée par le Gouvernement, la CPI va-t-elle agir indépendamment ? • Dans quels autres pays du monde la CPI mène-t-elle des activités ?	• Quel sera le sort de la loi d'amnistie, maintenant que la CPI mène des opérations en Ouganda? • Que va faire la CPI pour les populations du nord de l'Ouganda qui sont victimes du conflit ? • La CPI va-telle poursuivre le Gouvernement de l'Ouganda pour ne pas avoir protégé les populations et leurs biens au nord de l'Ouganda ? • L'enquête menée par la CPI en Ouganda porte-t-elle aussi sur le Gouvernement ougandais ? • Qui prendra en charge les frais de la Défense dans le système de la CPI ? • Qui va procéder à l'arrestation des commandants mis en examen de l'ARS ?	• La CPI peut-elle retirer ses mandats d'arrêt ? • Pourquoi les commandants de l'ARS inculpés ne peuvent-ils pas être jugés en Ouganda ? • Les mandats d'arrêt de la CPI peuvent-ils expirer ? • Quelle est la position de la CPI sur les pourparlers de paix qui ont lieu actuellement à Juba? • Une personne physique peut-elle renvoyer une affaire devant la CPI ? • Quels sont les critères utilisés pour mesurer la gravité des crimes contre l'humanité, d'un génocide et des crimes de guerre en vue d'ouvrir une enquête ? • Pourquoi la CPI ne peut-elle pas aussi mener une enquête et engager des poursuites contre ceux qui ont fourni des armes aux suspects? • Dans la mesure où la CPI ne va pas juger les crimes qui ont été commis avant le 1/7/2002, un autre tribunal peut-il être mis en place pour juger ces crimes ? • L'accusé peut-il être mis en liberté sous caution selon le système de la CPI ? • Comment la CPI va-t-elle garantir la protection des victimes après la procédure devant la Cour ? • Pour quelle justice la CPI œuvre-t-elle ? Celle des victimes ? Celle de la communauté internationale ? • Quelle forme de réparation la CPI va-t-elle accorder aux victimes? • Pourquoi la CPI n'est-elle active qu'en Afrique ?

République démocratique du Congo

2004-2005	2006	2007
Most questions no longer asked or rarely asked were situation related and not case related, reflecting the judicial status; establishment of the Court; Court's mandate; and jurisdiction	À partir du moment où le mandat d'arrêt contre Thomas Lubanga Dyilo a été délivré, que les scellés ont été levés et que ce mandat a été exécuté début 2006, les questions les plus fréquemment posées ont porté sur la confirmation des charges par la Chambre et la protection des témoins	Les questions les plus fréquemment posées ont porté sur la régularité de la procédure, les droits de l'accusé et la procédure judiciaire dans l'affaire Lubanga Dyilo. Une autre série de questions a ensuite été posée, après la levée des scellés sur le mandat d'arrêt contre Germain Katanga et l'exécution de ce mandat en octobre
• À quelles fins la CPI a-t-elle été mise en place ? • Quels sont les crimes qui relèvent de la compétence de la CPI ? • La CPI peut-elle vraiment juger les auteurs de crimes, même s'ils exercent une fonction officielle ? • À quel moment sera délivré le premier mandat d'arrêt ? • Comment le Procureur est-il nommé ? • Pourquoi les investigations ont-elles commencé en Ituri? • La CPI peut-elle condamner quelqu'un à mort ? • Un État peut-il renvoyer une affaire devant la Cour si l'accusé n'a pas été jugé dans son pays d'origine ? • Pourquoi la CPI reconnaît-elle des droits à ceux qui ont commis des crimes ? • Si une personne inculpée est acquittée, peut-elle prétendre à une réparation ? • Pourquoi la compétence de la cour est-elle limitée dans le temps ?	• Pourquoi Lubanga n'a-t-il pas été poursuivi pour les crimes les plus graves que ces milices ont commis : assassinats, viols, pillage ? • Thomas Lubanga n'est pas la première personne à avoir enrôlé des enfants : d'autres personnes de premier plan ont fait la même chose et se promènent librement. Pourquoi ? • La plupart des enfants enrôlés par Lubanga sont du même groupe ethnique que lui et ont pris part aux hostilités pour défendre leur communauté. Qui va témoigner contre lui ? La Cour aura-t-elle suffisamment de témoins ou de victimes ? • Pourquoi Thomas Lubanga n'est-il pas poursuivi par un tribunal congolais ? • Thomas Lubanga est-il considéré coupable avant même le début du procès ? • La CPI a-t-elle des préjugés ? (Elle est perçue comme concentrant ses actions sur une seule communauté en Ituri ?) • Comment la Cour peut-elle se charger de l'affaire Lubanga si elle n'est pas basée à Bunia ?	**Au sujet de l'affaire Thomas Lubanga Dyilo** • À quelle date aura lieu le procès ? • Les missions d'information et de sensibilisation ont-elles pour but de préparer les gens à accepter le fait que M. Thomas Lubanga sera reconnu coupable ? • Si Lubanga meurt, quelle sera la suite de la procédure judicaire ? • Si Thomas Lubanga est acquitté, pourra-t-il engager une action en réparation ? Si oui, devra-t-il s'adresser au Gouvernement de la RDC ou à la Cour ? • L'affaire Lubanga n'est-elle pas une affaire politique ? • Pourquoi la Cour ne peut-elle pas être basée à Bunia ? • Comment pouvez-vous garantir l'authenticité de victimes dans l'affaire *Le Procureur c. Thomas Lubanga* ? • La famille biologique de Lubanga peut-elle lui rendre visite ? • Où Thomas Lubanga est-il détenu ? • Pourquoi le conseil de la Défense de M. Thomas Lubanga s'est-il retiré ? • Pourquoi M. Flamme ne disposait-il pas de tous les moyens nécessaires pour défendre M. Lubanga ? **Au sujet de l'affaire Germain Katanga** • De quoi M. Katanga est-il accusé ? • Pouvez-vous décrire la procédure judiciaire ? • Pourquoi la Cour ne poursuit-elle pas ceux dont on pense qu'ils ont commis des crimes en Ituri? • Pourquoi la Cour ne concentre-t-elle ses activités que sur des

		personnes de l'Ituri ? • Katanga a-t-il choisi un conseil de la Défense ? • Katanga peut-il être mis en liberté provisoire s'il apporte la preuve qu'il ne comprend ni ne parle le français ? • Dans le mandat d'arrêt délivré à l'encontre de Katanga par les juges de la CPI, il est dit que Katanga était associé aux commandants du FNI, l'un des groupes armés en Ituri. Peut-on en conclure que le leader du FNI sera la prochaine personne poursuivie par la CPI ? • N'est-ce pas trop compliqué pour la CPI de s'occuper de deux affaires en même temps ?

Darfour (Soudan)

2006-2007

Les questions les plus fréquemment posées par les communautés au Darfour ont porté sur l'indépendance de la Cour à l'égard des autres organisations internationales, en particulier l'ONU, et sur le principe de complémentarité.

- La CPI est-elle indépendante du Conseil de Sécurité des Nations Unies ?
- Une personne visée dans le mandat d'arrêt faisait déjà l'objet de poursuites au niveau national. Si la CPI ne remplace pas les systèmes de justice nationaux, pourquoi un mandat d'arrêt a-t-il été délivré à l'encontre de cette personne ?
- Y aura-t-il d'autres mandats d'arrêt en lien avec la liste de suspects présentée au Procureur par le Secrétaire Général des Nations Unies et préparée par une commission indépendante liée à l'ONU ?
- Si les personnes citées dans les mandats d'arrêt viennent à décéder, la CPI va-t-elle mettre un terme à ses activités au Darfour ? La CPI va-t-elle enquêter sur la mort de ces personnes ?
- Des réparations sont-elles prévues pour les victimes ?
- La CPI a-t-elle une position officielle sur la justice transitionnelle ?
- La Cour peut-elle siéger ailleurs ?

République centrafricaine

2007

Les questions les plus fréquemment posées ont porté sur le mandat et la compétence de la Cour et sur le rôle de l'Accusation.

- Pourquoi la Cour mène-t-elle une enquête en République centrafricaine ?
- Comment des situations se retrouvent-elles devant la CPI?
- Pourquoi le Procureur a-t-il attendu si longtemps avant de mener une enquête en République centrafricaine ?
- Quels sont les crimes faisant l'objet d'une enquête en République centrafricaine ?
- La CPI ne s'intéresse-t-elle qu'aux crimes sexuels ?
- Qui supervise l'enquête du Procureur?
- Dans quelle mesure la situation actuelle en matière de sécurité affectent-elles les activités de la Cour?
- Après l'ouverture d'une enquête, quelles sont les étapes suivantes ?
- La CPI peut-elle mettre fin à l'impunité ?
- Comment la CPI va-t-elle aider à reconstruire ce pays ?

Annexe 5 : Calendrier des activités de sensibilisation menées de janvier à octobre 2007

Ouganda

Groupe d'activités n°1 : Missions d'information et de sensibilisation s'adressant directement aux parties prenantes

Activité spécifique	Date	Entité responsable et lieu	
Atelier de sensibilisation destiné à des chefs de clans teso du district d'Amuria	6 février	CPI, ville de Soroti	
Atelier de sensibilisation destiné aux organisations de la société civile dans les districts d'Amuru et de Gulu	21 février	CPI, ville de Gulu	
Atelier de sensibilisation destiné aux organisations de la société civile dans les districts d'Apac, de Lira et d'Oyam	23 février	CPI, ville de Lira	
Atelier de sensibilisation destiné aux organisations de la société civile et aux anciens des districts d'Adjumani et de Moyo	20 mars	CPI, ville d'Adjumani	
Atelier de sensibilisation destiné à des responsables de camp de déplacés dans le district d'Adjumani	17 avril	CPI, camps de déplacés dans le sous-comté de Dzaiti	
Atelier de sensibilisation destiné à des responsables de camp de déplacés dans les districts d'Amuria et de Soroti	7 mai	CPI, ville de Soroti	
Atelier de sensibilisation à grande échelle dans deux camps de déplacés situés dans le district d'Amuria	10 mai	CPI, dans deux camps situés dans le district d'Amuria	
Atelier de sensibilisation à grande échelle dans deux camps de déplacés situés dans le district de Soroti	11 mai	CPI, dans deux camps situés dans le district de Soroti	
Atelier de sensibilisation destiné à des responsables de camp dans les districts d'Apac et d'Oyam	18 juin	CPI, Lira	
Atelier de sensibilisation à grande échelle destiné à deux camps de déplacés dans le district d'Adjumani	24 - 25 juillet	CPI, camps de déplacés d'Arinyapi et d'Ogolo	
Activités de sensibilisation destinées aux organisations communautaires dans la région d'Acholi	7 août	CPI, district de Pader	
Sensibilisation destinée aux organisations communautaires dans la région d'Acholi	8 août	CPI, district de Kitgum	
Réunion avec VPRS, les victimes et les autres intermédiaires (évaluation)	9 août	CPI, ville de Gulu	
Activités de sensibilisation destinées aux organisations communautaires dans la région du Teso	13 - 17 août	CPI, districts d'Amuria, de Kaberamaido et de Katakwi	
Activités de sensibilisation à grande échelle destinées à des responsables de camps de déplacés dans le district de Soroti	28 août	CPI, ville de Soroti	

	Objectif	Public ciblé
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation	70 chefs de clans du district d'Amuria
	Tenir le public informé des activités de la CPI et combattre les idées reçues auprès des communautés ciblées.	40 représentants d'ONG, d'organisations communautaires, de communautés locales et des professions judiciaires des districts d'Amuru et de Gulu
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation	40 membres d'organisations de la société civile des districts d'Apac, d'Oyam et de Lira
	Tenir le public informé des activités de la CPI et préciser certains points relatifs à la Défense et aux témoins	40 représentants d'ONG, d'organisations communautaires, de communautés locales et de professions judiciaires des districts d'Adjumani et de Moyo
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI auprès des responsables des communautés locales les plus affectées	30 responsables de deux camps de déplacés
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI auprès des responsables des communautés locales les plus affectées	50 responsables de camps de déplacés
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI à la population de deux camps de déplacés dans le district d'Amuria	Population de deux camps de déplacés dans le district d'Amuria
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI à la population de deux camps de déplacés dans le district de Soroti	Population de deux camps de déplacés dans le district de Soroti
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI auprès des responsables des communautés locales les plus affectées	50 responsables de deux camps de déplacés
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI auprès des communautés les plus affectées par le conflit au nord de l'Ouganda	Environ 2 000 participants de camps de déplacés situés dans le district d'Adjumani
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI auprès des communautés les plus affectées par le conflit au nord de l'Ouganda	30 participants de la région d'Acholi
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI auprès des communautés les plus affectées par le conflit au nord de l'Ouganda	40 participants de la région d'Acholi
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI auprès des intermédiaires de VPRS au nord de l'Ouganda	40 participants des régions d'Acholi et du Teso
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI auprès des communautés les plus affectées par le conflit au nord de l'Ouganda	120 participants de la région du Teso
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI auprès des responsables de camp et rechercher un appui en vue d'une sensibilisation de grande envergure	70 responsables de camp dans le district de Soroti

Groupe d'activités n° 2 : Interaction avec les responsables politiques et les personnes influentes

Activité	Date	Entité responsable et lieu	
Réunions informelles avec des interlocuteurs privilégiés	Du 2 au 24 février	CPI, Kampala et Gulu	
Réunions informelles avec des responsables de camps de déplacés dans le district d'Adjumani	3 avril	CPI, camps de déplacés situés dans le sous-comté de Dzaiti	
Réunions informelles avec des responsables de camps de déplacés dans les districts d'Amuria et de Soroti	11-12 avril	CPI, camps de déplacés situés dans les districts d'Amuria et de Soroti	
Poursuivre le dialogue avec journalistes couvrant les questions relatives à la CPI	Juillet - octobre	CPI, Kampala	
Retenir l'attention des députés s'intéressant aux questions relatives à la CPI	Septembre	CPI, Kampala	

Groupe d'activités n° 3 : Interaction avec le grand public par l'intermédiaire des médias

Activité	Date	Entité responsable et lieu	
Organiser la visite de journalistes ougandais au siège de la CPI	10 - 11 juillet	CPI, La Haye	
Émission radiophonique sur la CPI et la justice internationale diffusée sur Mega FM	Juillet - décembre	CPI, ville de Gulu (pour la région d'Acholi)	
Pièce de théâtre sur la CPI et la justice internationale pour la région du Teso, diffusée sur plusieurs stations de radio FM	Octobre 2007 - avril 2008	CPI, ville de Soroti (pour la région du Teso)	
Pièces de théâtre sur la CPI et la justice internationale pour la région de Lango sur plusieurs stations de radio FM	octobre 2007 - avril 2008	CPI, ville de Lira (pour la région de Lango)	

Groupe d'activités n° 4 : Travail en collaboration avec des partenaires

Activité	Date	Entité responsable et lieu	
Atelier de sensibilisation destiné à des officiers de police de haut rang	17 juillet	Joint ICC/UCICC project; held in Kampala	
Formation destinée aux journalistes dans le nord de l'Ouganda	15 août	UMDF; held in the town of Gulu	
Conférence-repas avec des membres de l'UMDF au sujet de la CPI	7 septembre	UMDF; held in Kampala	

	Objectif	Public ciblé
	Combattre les idées reçues et changer la façon dont les partenaires perçoivent la CPI et son rôle dans le conflit dans le nord de l'Ouganda	Présidents et vice-présidents de la Commission des affaires présidentielles et étrangères ; présidents et vice-présidents de la Commission des affaires juridiques ; présidents et vice-présidents de la Commission de la Défense et de l'Intérieur ; chefs des réseaux religieux ; directeurs et éditeurs en chef d'organes de presse
	Évaluer les besoins opérationnels nécessaires pour mener des activités de sensibilisation de grande envergure dans des camps de déplacés	Hauts responsables de deux camps de déplacés situés dans le sous-comté de Dzaiti
	Évaluer les besoins opérationnels nécessaires pour mener des activités de sensibilisation grande envergure dans des camps de déplacés	Principaux responsables de quatre camps de déplacés dans les districts d'Amuria et de Soroti
	Faire en sorte que les informations publiées sur la CPI soient plus exactes	Journalistes chevronnés de la presse écrite et électronique
	Fournir des informations sur la mission et les activités de la CPI avant le débat sur le projet de loi au sujet de la CPI	Députés influents de la Commission des affaires juridiques et de la Commission des affaires étrangères

	Objectif	Public ciblé
	Fournir des informations sur la CPI, afin qu'elles soient diffusées par la suite dans la presse ougandaise	400 000 lecteurs de journaux en Ouganda
	Renforcer l'accès à l'information sur la CPI dans la région d'Acholi	Environ 1,5 million de personnes vivant dans la région d'Acholi et sa périphérie
	Fournir des informations sur la CPI en des termes plus simples	Environ 2 millions de personnes vivant dans la région du Teso et sa périphérie
	Fournir des informations sur la CPI en des termes plus simples	Environ 1,5 million de personnes vivant dans la région de Lango et sa périphérie

	Objectif	Public ciblé
	Faire mieux comprendre la CPI aux hauts responsables des forces de police ougandaises	40 officiers de police de haut rang
	Faire mieux comprendre la CPI auprès des médias dans les communautés les plus affectées par le conflit dans le nord de l'Ouganda	30 participants
	Faire mieux comprendre la CPI auprès des membres de l'UMDF	40 participants

Groupe d'activités n° 5 : Appui aux activités de sensibilisation

Activité	Date	Entité responsable et lieu	
Achat de services d'impression pour les documents d'information	15 -19 Janvier	Bureau extérieur de Kampala	
Recrutement d'un dessinateur professionnel	15 - 24 Janvier	Bureau extérieur de Kampala	
Emploi d'une troupe de théâtre professionnelle	15 - 26 janvier	Bureau extérieur de Kampala	
Journée de sensibilisation destinée aux journalistes	20 février	UNICC (Coalition ougandaise pour la CPI), Kampala	
Atelier intensif destiné à améliorer les capacités d'investigation des journalistes	12 -16 mars	Coalition ougandaise pour la CPI ; Balkan Investigative Reporting Network (BIRN), Kampala	
Faciliter l'exécution d'un contrat avec un prestataire de services en musique, danse et théâtre	16 - 20 avril	Bureau extérieur de Kampala	
Faciliter l'exécution d'un contrat avec un illustrateur/dessinateur professionnel	21 - 31 mai	Bureau extérieur de Kampala	
Impression et diffusion de documents d'information sur la CPI	Juillet 2007	CPI, Kampala	
Impression et diffusion de la Lettre d'information mensuelle de la CPI	juillet-décembre	CPI, Kampala	

	Objectif	Public ciblé
	Demande de devis pour des services d'impression à des prestataires reconnus	Prestataires de services
	Demande de devis pour l'emploi d'un dessinateur à des prestataires de services reconnus	Prestataires de services
	Demande de devis pour l'emploi d'une troupe de théâtre à des prestataires de services reconnus	Prestataires de services
	Sensibiliser les médias à la mission de la CPI et à ses activités en Ouganda	30 journalistes de la presse écrite et électronique basés à Kampala couvrant l'activité judiciaire
	Améliorer les capacités d'investigation de journalistes chevronnés couvrant les questions relatives à la CPI	Journalistes chevronnés couvrant les questions relatives à la CPI
	Commencer à mettre en place un spectacle sur la CPI avec de la musique, de la danse et du théâtre	Prestataires de services
	Terminer les bandes dessinées et les illustrations pour les supports de la CPI destinés à des publics moins instruits	Prestataires de services
	Faire mieux comprendre la mission et les activités de la CPI	Institutions, ONG, partenaires, organisations communautaires, communautés affectées par l'ARS, médias, chefs des organisations communautaires et des communautés locales
	Accroître la visibilité et tenir le public ciblé informé des activités de la CPI	Dignitaires et membres du Parlement, médias

République démocratique du Congo

Groupe d'activités n° 1 : Missions d'information et de sensibilisation s'adressant directement aux parties prenantes

Activité	Date	Entité responsable et lieu	
Atelier de sensibilisation destiné aux ONG à Bunia	26 Janvier	CPI-PIDS, Bunia	
Atelier de sensibilisation destiné aux chefs de communauté de Bunia	27 janvier	CPI-PIDS, Bunia	
Sites de retransmission des programmes de la chaîne de télévision nationale sur les audiences de la Cour	29 janvier	CPI-PIDS, Bunia - TV nationale	
Atelier de sensibilisation destiné aux enfants démobilisés en Ituri	30 janvier	CPI-PIDS, Bunia	
Atelier de sensibilisation destiné aux élèves et aux enseignants du secondaire à Bunia	31 janvier	CPI, Bunia	
Conférence à l'Université Protestante du Congo : Affaire Le Procureur c. Thomas Lubanga : décision de renvoyer en jugement	8 février	CPI, Kinshasa	
Don aux bibliothèques de documents juridiques	19 -23 février	CPI, Kinshasa	
Séance de sensibilisation destinée aux représentants religieux, avec le Greffier	7 mars	CPI, Bunia	
Séance de sensibilisation destinée à des représentants d'ONG actives dans le domaine des droits de l'homme de Bunia, avec le Greffier et le procureur adjoint	8 mars	CPI, Bunia	
Rencontre entre le Greffier et les autorités nationales et judiciaires, les organisations internationales et la société civile	12 mars	CPI, Kinshasa	
Séances d'information dans les 12 quartiers de Bunia	Du 9 au 20 avril	CPI, Bunia	

	Objectif	Public ciblé
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation	57 ONG actives dans le domaine des droits de l'homme
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation	32 chefs de communauté
	Rendre plus accessible l'audience de la Cour lors de laquelle la décision de la Chambre préliminaire est rendue publique dans l'affaire *Le Procureur c. Thomas Lubanga Dyilo*	40 représentants d'ONG et journalistes
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI et dissiper les malentendus sur ses activités	55 enfants démobilisés
	Sensibiliser les élèves à l'action de la CPI et soutenir les réseaux du secteur de l'éducation	47 élèves et enseignants
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI, répondre aux préoccupations et aux questions du public liées à la mission et aux activités de la Cour, ainsi qu'au rôle des victimes	300 étudiants en droit
	Encourager les bibliothèques à offrir à leurs usagers des publications de la CPI	Lecteurs de la bibliothèque CEPAS, de la bibliothèque du HCR, de la bibliothèque de l'Université Protestante du Congo et de la bibliothèque du Ministère de la Justice
	Débattre de différents points en relation avec la CPI et répondre aux préoccupations et aux questions des participants	23 chefs religieux
	Débattre de différents points en relation avec la CPI et répondre aux préoccupations et aux questions des participants	30 représentants d'ONG actives dans le domaine des droits de l'homme
	Débattre de différents points en relation avec la CPI et répondre aux préoccupations et aux questions des participants	Représentants du Gouvernement, organisations internationales actives dans le domaine des droits de l'homme, Coalition d'ONG de la RDC pour la CPI
	Informer les participants sur les activités de la CPI et les crimes qui relèvent de sa compétence ; affirmer les droits garantis de Lubanga à un procès équitable ; préparer ou former ce public ainsi ciblé à mener des activités de sensibilisation	600 personnes (représentants des autorités locales, de la société civile locale et d'ONG locales)

Activité	Date	Entité responsable et lieu	
Formation de journalistes	12 avril	CPI, Bunia	
Conférence avec des étudiants, à Bunia	11, 13, 15 et 17 avril	CPI, Bunia	
Cinq ateliers à l'occasion de la visite officielle du Directeur exécutif du Fonds au profit des victimes à Kinshasa, Bunia et Bukavu	10 - 15 juin	Fonds au profit des victimes de la CPI et VPRS, Kinshasa (un atelier) Bunia, (trois ateliers) Bukavu, (un atelier)	
Trois ateliers sur les droits des victimes	15 - 21 juin	CPI-PIDS et VPRS, Aru	
Lancement d'une campagne de sketches sur RTNC (service public) Digital Congo	18 juillet	CPI, Kinshasa	
Conférence de presse à l'intention des journalistes sur la décision du 18 juillet	10 août	CPI, Kinshasa	
Journée d'échange et d'information sur la décision du 18 juillet	10 août	CPI, Kinshasa	
Séance d'information sur la décision du 18 juillet à l'intention de journalistes de Bunia, Mahagi, Kasenyi, Aru, Mambassa et Nizi	16 août	CPI, Bunia	
Réunion sur la décision du18 juillet avec les chefs traditionnels et les chefs de quartier (chefs communautaires)	16 août	CPI-VPRS, Bunia	
Atelier	18 août	CPI-PIDS, Mahagi	
Atelier	19 août	CPI-PIDS, Mahagi	

	Objectif	Public ciblé
	Fournir des informations sur les derniers développements dans l'affaire Lubanga et mettre en place un cadre pour la diffusion de programmes sur la CPI ; expliquer la procédure judiciaire et ses différentes étapes	14 journalistes
	Fournir des informations sur les derniers développements dans l'affaire Lubanga et mettre en place un cadre pour la diffusion des programmes sur la CPI ; expliquer la procédure judiciaire et ses différentes étapes	450 étudiants de centres universitaires et d'instituts supérieurs
	Expliquer le mandat du Fonds au profit des victimes dans le contexte de la CPI	Représentants d'ONG locales et internationales, étudiants et communautés religieuses
	Informer sur les droits des victimes devant la Cour	Conseil des communautés religieuses de l'Ituri, chefs traditionnels, associations de défense des droits de l'homme
	Expliquer la mission de la Cour pénale internationale	Grand public, en particulier la population de l'Ituri
	Expliquer la décision du 18 juillet de la Chambre de première instance dans l'affaire Le Procureur c. Thomas Lubanga ; informer les participants sur les activités de la CPI et les crimes qui relèvent de sa compétence	30 journalistes
	Expliquer aux ONG la décision du 18 juillet de la Chambre de première instance dans l'affaire Le Procureur c. Thomas Lubanga	20 membres d'ONG
	Expliquer la décision du 18 juillet de la Chambre de première instance dans l'affaire Le Procureur c. Thomas Lubanga ; dialoguer avec les participants sur les activités de la CPI et les crimes qui relèvent de sa compétence	22 journalistes
	Expliquer la décision du 18 juillet de la Chambre de première instance dans l'affaire Le Procureur c. Thomas Lubanga ; former le public ciblé à mener des activités de sensibilisation à travers des réunions en vue d'une grande réunion d'information publique	42 chefs traditionnels et chefs de quartier (chefs communautaires)
	Informer les participants sur les activités de la CPI et les crimes qui relèvent de sa compétence	Autorités locales
	Informer les participants sur les activités de la CPI et les crimes qui relèvent de sa compétence ; former le public ciblé à mener des activités de sensibilisation en vue d'une grande réunion d'information publique	ONG et membres de la Commission Justice et Paix

Activité	Date	Entité responsable et lieu	
Atelier	20 août	CPI-PIDS, Mahagi	
Atelier	23 août	CPI-PIDS, Aru	
Atelier	24 août	CPI- PIDS, Aru	
Atelier	25 août	CPI-PIDS, Aru	
Atelier	26 août	CPI-PIDS, Aru	
Séance d'information à l'intention de la communauté judiciaire	10 octobre	CPI-PIDS, VPRS, Bunia	
Séance d'information et d'échange avec des organisations internationales à Bunia (Tournée de sensibilisation en Ituri)	9 octobre	CPI-PIDS, VPRS, Bunia	
Séance d'information et débat public	10 octobre	CPI-PIDS, VPRS, Bunia	
Conférence de presse	12 octobre	CPI- PIDS, VPRS, Mahagi	

	Objectif	Public ciblé
	Informer les participants sur les activités de la CPI et les crimes qui relèvent de sa compétence ; former le public ciblé à mener des activités de sensibilisation en vue d'une grande réunion d'information publique	Journalistes et notables
	Informer les participants sur les activités de la CPI et les crimes qui relèvent de sa compétence	Autorités administratives locales
	Former le public ciblé à mener des activités de sensibilisation en vue d'une grande réunion d'information publique	ONG et chefs religieux
	Informer les participants sur les activités de la CPI et les crimes qui relèvent de sa compétence ; former le public ciblé à mener des activités de sensibilisation en vue d'une grande réunion d'information publique	Étudiants
	Informer les participants sur les activités de la CPI et les crimes qui relèvent de sa compétence	Journalistes
	Expliquer les récents développements dans l'affaire Lubanga ; expliquer la politique des enquêtes et des poursuites du Bureau du Procureur et recueillir les préoccupations des participants ; affirmer les droits de Lubanga à un procès équitable ; informer sur la participation des victimes	Juristes, juges militaires
	Expliquer les récents développements dans l'affaire Lubanga; expliquer la politique des enquêtes et des poursuites du Bureau du Procureur et recueillir les préoccupations des participants ; affirmer les droits de Lubanga à un procès équitable ; informer sur la participation des victimes	Organisations internationales et agences de l'ONU
	Expliquer les récents développements dans l'affaire Lubanga ; expliquer la politique des enquêtes et des poursuites du Bureau du Procureur et recueillir les préoccupations des participants ; affirmer les droits de Lubanga à un procès équitable ; informer sur la participation des victimes ; recueillir l'opinion des participants sur l'intervention de la CPI en RDC et sur l'impact des activités de sensibilisation	ONG et la population locale
	Expliquer les récents développements dans l'affaire Lubanga ; expliquer la politique des enquêtes et des poursuites du Bureau du Procureur et recueillir les préoccupations des participants ; affirmer les droits de Lubanga à un procès équitable ; informer sur la participation des victimes ; recueillir l'opinion des participants sur l'intervention de la CPI en RDC et sur l'impact des activités de sensibilisation	Journalistes et modérateurs de Radio Colombe

Activité	Date	Entité responsable et lieu	
Séance d'information	12 octobre	CPI-PIDS, VPRS, Mahagi	
Séance d'information	13 octobre	CPI - PIDS, VPRS, Mahagi	
Séance d'information	13 octobre	CPI- PIDS, VPRS, Mahagi	
Conférence de presse	16 octobre	CPI-PIDS, VPRS, ville d'Aru	
Séance d'information	16 octobre	CPI-PIDS, VPRS, Aru	

	Objectif	Public ciblé
	Expliquer les récents développements dans l'affaire Lubanga ; expliquer la politique des enquêtes et des poursuites du Bureau du Procureur et recueillir les préoccupations des participants ; affirmer les droits de Lubanga à un procès équitable ; informer sur la participation des victimes ; recueillir l'opinion des participants sur l'intervention de la CPI en RDC et sur l'impact des activités de sensibilisation	Chefs de quartier, autorités locales et notables
	Expliquer les récents développements dans l'affaire Lubanga; expliquer la politique des enquêtes et des poursuites du Bureau du Procureur et recueillir les préoccupations des participants ; affirmer les droits de Lubanga à un procès équitable ; informer sur la participation des victimes ; recueillir l'opinion des participants sur l'intervention de la CPI en RDC et sur l'impact des activités de sensibilisation	Représentants d'ONG et de la société civile
	Expliquer les récents développements dans l'affaire Lubanga; expliquer la politique des enquêtes et des poursuites du Bureau du Procureur et recueillir les préoccupations des participants ; affirmer les droits de Lubanga à un procès équitable ; informer sur la participation des victimes ; recueillir l'opinion des participants sur l'intervention de la CPI en RDC et sur l'impact des activités de sensibilisation	Chefs religieux
	Expliquer les récents développements dans l'affaire Lubanga ; expliquer la politique des enquêtes et des poursuites du Bureau du Procureur et recueillir les préoccupations des participants ; affirmer les droits de Lubanga à un procès équitable ; informer sur la participation des victimes ; recueillir l'opinion des participants sur l'intervention de la CPI en RDC et sur l'impact des activités de sensibilisation	Journalistes de Radios Océan, Digital, Liberté et Tangazeni Christo
	Expliquer les récents développements dans l'affaire Lubanga ; expliquer la politique des enquêtes et des poursuites du Bureau du Procureur et recueillir les préoccupations des participants ; affirmer les droits de Lubanga à un procès équitable ; informer sur la participation des victimes ; recueillir l'opinion des participants sur l'intervention de la CPI en RDC et sur l'impact des activités de sensibilisation	Chefs de quartier, autorités locales notables, étudiants

Groupe d'activités n° 2 : Interaction avec le grand public par l'intermédiaire des médias

Activité	Date	Entité responsable et lieu	
Interview du Greffier	25 janvier	CPI - *Radio Okapi*, Kinshasa	
Six interviews menées par le coordinateur de l'information publique en RDC, diffusées sur les stations de radio suivantes : *RTGA* (Kinshasa et les environs), *Radio Okapi* (nationale), *Cebs* (Kinshasa), *Radio 7* (Kinshasa et les environs), *Océan* (Aru, Ituri) et *Colombe* (Mahagi, Ituri)	Entre le 29 janvier et le 3 février	CPI, Kinshasa	
Publication d'un entretien avec le Greffier, Bruno Cathala, répondant à des questions sur l'audience de confirmation des charges dans les journaux suivants : *Le Phare*, *Le Potentiel*, *Uhuru*, *L'Avenir* et *L'Observateur*	29 janvier	CPI, Kinshasa	
Participation de représentants de la CPI à une émission radio phonique	29 janvier	CPI - *Radio Okapi*, Kinshasa	
Participation de représentants de la CPI à une émission spéciale	14 et 19 février	CPI - *Radio Okapi*, Kinshasa	
Participation de représentants de la CPI à une émission spéciale	1er et 26 février	CPI - *Centre Lokole*, Kinshasa	
Début d'une série d'émissions sur *Radio Okapi*	2 avril	CPI - *Radio Okapi*, Kinshasa	
Lancement d'une série d'émissions diffusées sur les radios locales en Ituri	26 juin	CPI- PIDS - *Radio Okapi*, Bunia	
Participation du coordinateur de VPRS en RDC au programme télévisé « *L'Avenir* », au sujet de la décision du 18 juillet	9 août	CPI-PIDS	

	Objectif	Public ciblé
	Expliquer l'audience de confirmation des charges et exposer les scénarios possibles selon la décision de la Chambre	Grand public
	Répondre aux questions des auditeurs et dissiper les malentendus relatifs à la Cour en général et à la décision de la Chambre préliminaire dans l'affaire Lubanga en particulier.	Grand public
	Expliquer et répondre aux questions relatives à l'audience de confirmation des charges	Grand public
	Expliquer la substance de la décision de la Chambre préliminaire I sur l'audience de confirmation des charges	Grand public
	Répondre aux questions posées par les des auditeurs sur le déroulement de la procédure judiciaire devant la CPI	Grand public
	Répondre aux questions posées des auditeurs sur le déroulement de la procédure judiciaire devant la CPI	Grand public, en particulier les populations rurales
	Expliquer le rôle et le mandat de la Cour ; fournir des informations sur l'affaire *Le Procureur c. Thomas Lubanga*	Grand public
	Expliquer le rôle et le mandat de la Cour ; fournir des informations sur l'affaire *Le Procureur c. Thomas Lubanga*	Grand public
	Expliquer les effets de la décision du 18 juillet sur la participation des victimes dans l'affaire Lubanga	Grand public

Groupe d'activités n° 3 : Travailler en collaboration avec différents partenaires

Activité	Date	Entité responsable et lieu	
Séminaire « *L'Avancée de la justice et de la réconciliation et la Cour Pénale Internationale* », organisé par la Conférence mondiale des religions avec le Conseil Interreligieux du Congo	25 janvier	*Conseil Interreligieux du Congo*, Kinshasa	
Deux ateliers avec des stagiaires du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme	6 - 16 février	CPI- PIDS, HCDH, Kinshasa	
Participation du Greffier et du procureur adjoint à un débat public dans l'émission « *Justice interactive* »	9 mars	CPI-PIDS, *Radio interactive pour la justice et Radio canal Révélation*, Bunia	
Séminaires avec des stagiaires du HCDH	10 mai	CPI-PIDS, HCDH, Kinshasa	
Séminaire sur la participation des victimes destiné aux membres de LIPADHO	18 mai	CPI-PIDS, LIPADHO, Kinshasa	
Séminaire de formation : Justice nationale et internationale dans la lutte contre l'impunité (avec le Barreau pénal international et la Fondation Konrad Adenauer	Du 21 au 23 juin	CPI-PIDS, Barreau pénal international et la Fondation Konrad Adenauer, Kinshasa	
Séminaire sur la CPI à l'intention des chefs religieux en RDC (avec la Coalition nationale pour la CPI)	Du 1ier au 3 novembre	CPI-PIDS, Coalition nationale pour la CPI, Kinshasa	

	Objectif	Public ciblé
	Débattre de la justice, du progrès et de la réconciliation, et du rôle de la CPI	30 chefs religieux
	Expliquer le rôle et le mandat de la Cour, ainsi que l'évolution de l'affaire Lubanga	10 stagiaires
	Répondre aux questions relatives à la CPI et à l'affaire Lubanga	Grand public
	Expliquer le rôle et le mandat de la Cour et les développements judiciaires dans l'affaire Lubanga	10 stagiaires
	Expliquer le rôle des victimes devant la Cour	40 membres
	Expliquer le rôle et le mandat de la Cour, et les développements judiciaires dans l'affaire Lubanga	Magistrats, avocats, ONG et journalistes
	Expliquer le rôle et le mandat de la Cour, et les développements judiciaires dans l'affaire Lubanga	Une centaine de représentants de groupes religieux

Annexe 6 : Calendrier des activités de sensibilisation prévues pour 2008

Ouganda

Groupe d'activités n° 1 : Missions d'information et de sensibilisation s'adressant directement aux parties prenantes

Activité	Date envisagée	
Atelier de sensibilisation destiné aux chefs locaux du district de Pader	10 janvier	
Atelier de sensibilisation destiné aux chefs locaux du district de Kitgum	24 Janvier	
Atelier de sensibilisation destiné aux journalistes travaillant dans la sous-région du Teso	8 février	
Programme de sensibilisation scolaire - Établissement d'enseignement du Teso	14 février	
Atelier de sensibilisation destiné aux organisations communautaires du district de Kaberamaido	19 février	
Atelier de sensibilisation destiné aux chefs locaux des districts d'Adjumani et de Moyo	11 mars	
Atelier de sensibilisation destiné aux organisations communautaires des districts d'Adjumani et de Moyo	18 mars	
Conférence publique - étudiants de l'université de Gulu	20 mars	
Activités de sensibilisation à grande échelle dans deux camps de déplacés dans le district d'Adjumani	28 mars	
Atelier de sensibilisation destiné à des groupes de jeunes et de femmes des districts d'Amuria et de Soroti	9 avril	
Programme de sensibilisation scolaire - école secondaire de Soroti - école St Katherine	16 et 18 avril	
Activités de sensibilisation à grande échelle dans deux camps de déplacés dans le district d'Amuria	30 avril	
Sensibilisation à grande échelle dans les camps d'Obuku dans le district de Soroti	7 mai	
Programme de sensibilisation scolaire - école secondaire de Soroti	14 mai	

	Objectif	Public ciblé
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation auprès des chefs locaux	50 chefs locaux du district de Pader
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation auprès des chefs locaux	50 chefs locaux du district de Kitgum
	Tenir le public informé des activités de la CPI et combattre les idées reçues dans les médias	40 représentants de médias travaillant dans l'est de l'Ouganda
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation	500 élèves et enseignants
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation	50 membres d'organisations communautaires du district de Kaberamaido
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation	50 représentants des chefs locaux des districts d'Adjumani et de Moyo
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation	40 représentants des organisations communautaires des districts d'Adjumani et de Moyo
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI auprès des étudiants les plus affectés par le conflit au nord de l'Ouganda	Étudiants et enseignants de l'université de Gulu
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI à la population de deux camps de déplacés dans le sous-comté de Dzaiti	Population de deux camps de déplacés situés dans le sous-comté de Dzaiti
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI auprès des jeunes dans les communautés locales les plus affectées	50 représentants des jeunes de camps de déplacés ciblés
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation	Elèves et professeurs des institutions concernées
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI au grand public de deux camps de déplacés dans le district d'Amuria	Population de deux camps de déplacés dans le district d'Amuria
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI à la population des camps de déplacés d'Obuku dans le district de Soroti	Population des camps d'Obuku dans le district de Soroti
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation	Elèves et professeurs de l'école secondaire de Soroti

Activité	Date envisagée	
Atelier de sensibilisation destiné à des responsables de camp dans les districts d'Apac et d'Oyam	21 mai	
Activités de sensibilisation à grande échelle dans deux camps dans le district d'Apac	6 juin	
Activités de sensibilisation à grande échelle dans deux camps dans le district d'Oyam	13 juin	
Programme de sensibilisation scolaire dans la région d'Acholi) avec : **L'école secondaire du Sacré-Cœur , *The Layibi College* et le lycée de Kitgum**	20 - 24 juin	
Activités de sensibilisation à grande échelle dans deux camps dans le district d'Adjumani	27 juin	
Atelier de sensibilisation destiné aux jeunes et aux femmes dans la région d'Acholi	14 juillet	
Atelier de sensibilisation destiné aux jeunes et aux femmes dans la région d'Acholi	25 juillet	
Atelier de sensibilisation destiné aux jeunes et aux femmes à Soroti	7 août	
Atelier de sensibilisation destiné aux jeunes et aux femmes à Kaberamaido et Katakwi	19 août	
Atelier de sensibilisation destiné aux jeunes et aux femmes dans le district d'Amuru	26 août	
Atelier de sensibilisation destiné aux jeunes et aux femmes dans le district de Gulu	8 et 10 septembre	
Atelier de sensibilisation destiné aux jeunes et aux femmes dans les districts d'Apac et d'Oyam	19 septembre	
Atelier de sensibilisation destiné à des professeurs et des élèves dans la sous-région du Teso	22 et 23 septembre	
Rencontre à la mairie d'Amuria	10 octobre	

	Objectif	Public ciblé
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI auprès des représentants des communautés locales les plus affectées	50 responsables de deux camps de déplacés
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI à la population des camps de déplacés et nouer le dialogue avec ces populations	Population de deux camps de déplacés dans le district d'Apac
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI à la population des camps de déplacés, en s'adressant aux responsables des communautés locales les plus affectées	Population de deux camps de déplacés dans le district d'Oyam
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI auprès des enseignants et des élèves et continuer à leur expliciter les mécanismes judiciaires	Élèves et enseignants des institutions concernées
	Faire mieux comprendre la CPI auprès des communautés les plus affectées par le conflit dans le nord de l'Ouganda	Environ 2 000 participants de camps de déplacés situés dans le district d'Adjumani
	Faire mieux comprendre la CPI auprès des communautés les plus affectées par le conflit dans le nord de l'Ouganda	50 participants de la région d'Acholi
	Faire mieux comprendre la CPI auprès des communautés les plus affectées par le conflit dans le nord de l'Ouganda	50 participants de la région d'Acholi
	Faire mieux comprendre la CPI auprès des communautés les plus affectées par le conflit dans la région (de) Teso	50 participants de la sous-région du Teso
	Faire mieux comprendre la CPI auprès des communautés les plus affectées par le conflit dans le nord de l'Ouganda	50 participants de la sous-région du Teso
	Faire mieux comprendre la CPI auprès des communautés les plus affectées par le conflit dans le nord de l'Ouganda	50 participants de la sous-région d'Acholi
	Faire mieux comprendre la CPI auprès des communautés les plus affectées par le conflit dans le nord de l'Ouganda	50 participants de la sous-région d'Acholi
	Faire mieux comprendre la CPI auprès des communautés les plus affectées par le conflit dans le nord de l'Ouganda	50 participants de la sous-région de Lango
	Faire mieux comprendre la CPI auprès des communautés les plus affectées par le conflit dans le nord de l'Ouganda	50 participants de la sous-région du Teso
	Faire mieux comprendre la CPI auprès du grand public dans le district d'Amuria	Au moins 300 participants du grand public d'Amuria

Activité	Date envisagée	
Atelier de sensibilisation destiné aux professeurs et aux élèves dans la sous-région de Lango	24 octobre	
Rencontre à la mairie d'Oyam	30 octobre	
Formation de formateurs et de chefs traditionnels lango dans la sous-région de Lango	14 novembre	
Formation de formateurs et de chefs traditionnels de la région du Teso	17 novembre	
Programme de sensibilisation scolaire dans la région de Madi	21 novembre	
Réunions d'information avec des journalistes des sous-régions d'Acholi, de Lango et de Madi	8 décembre	
Réunions d'information avec des journalistes de la sous-région du Teso	11 décembre	
Réunion avec VPRS, les victimes et d'autres intermédiaires (évaluation)	15 décembre	

Groupe d'activités n° 2 : Interaction avec le grand public par l'intermédiaire des médias

Activité	Date envisagée	
Programme radiophonique sur des questions liées à la CPI et à la justice internationale, diffusé sur Mega FM pour le pays acholi	Deux fois par mois de février à décembre	
Programme radiophonique sur des questions liées à la CPI et à la justice internationale, diffusé sur des radios locales dans la région du Teso	Deux fois par mois de février à décembre	
Programme de théâtre sur des questions liées à la CPI et à la justice internationale, diffusé sur des radios locales dans la région de Madi	Deux fois par mois de février à décembre	
Programme radio sur des questions liées à la CPI et à la justice internationale diffusé sur des radios locales dans la région de Lango	Deux fois par mois de février à décembre	

	Objectif	Public ciblé
	Faire mieux comprendre la CPI auprès des communautés les plus affectées par le conflit dans le nord de l'Ouganda	50 participants de la sous-région de Lango
	Faire mieux comprendre la CPI auprès du grand public dans le district d'Oyam	300 participants du grand public à Oyam
	Former les formateurs à intensifier les efforts de sensibilisation volontaires au/dans le Lango	30 chefs traditionnels de la sous-région de Lango
	Former les formateurs à intensifier les efforts de sensibilisation volontaires dans le Teso/à Teso	40 chefs traditionnels de la région du Teso
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation	Elèves et professeurs de l'école secondaire de Soroti
	Faire mieux comprendre la CPI auprès des médias dans les zones les plus affectées par le conflit dans le nord de l'Ouganda	50 journalistes du nord de l'Ouganda
	Faire mieux comprendre la CPI auprès des médias dans les zones les plus affectées par le conflit dans le nord de l'Ouganda	50 journalistes de la sous-région du Teso
	Faire mieux comprendre la CPI auprès des intermédiaires de VPRS dans le nord de l'Ouganda	40 participants des régions d'Acholi et du Teso

	Objectif	Public ciblé
	Augmenter l'accès aux informations sur la CPI	Audience estimée : 3,5 millions
	Permettre à un plus large public de d'accéder à des messages plus simples sur la CPI	Audience estimée : 2 millions
	Permettre à un plus large public de d'accéder à des messages plus simples sur la CPI	Audience estimée : 2 millions
	Permettre à un plus large public de d'accéder à des messages plus simples et moins formels sur la CPI	Audience estimée : 1,5 million

République démocratique du Congo

Groupe d'activités n°1 : Missions d'information et de sensibilisation s'adressant directement aux parties prenantes

Activité	Date envisagée	
Réaliser une enquête afin de mesurer comment la CPI est perçue dans 6 villes : Bunia, Aru, Mahagi, Mambassa, Kasenyi et Bogoro	Janvier	
Ateliers de formation de formateurs issus de groupes de la société civile en Ituri ; (cinq ateliers de 50 personnes dans chaque groupe) de Bunia, Kasenyi, Geti, Komanda et Bogoro	février - mars	
Conférences avec projection vidéo dans les universités de l'Ituri	La semaine suivant l'ouverture du procès de Thomas Lubanga et l'audience de confirmation des charges dans l'affaire Katanga	
Conférences avec projection vidéo dans les écoles de l'Ituri	Avril - mai	
Réunions dans la mairie avec projection vidéo et retransmission audiovisuelle des audiences dans le cadre des affaires Lubanga et Katanga dans huit villes (Aru, Mahagi, Kasenyi, Mambassa, Irumu, Djugu, Mongwalu et Bunia)	Avril - mai	
Ateliers destinés aux chefs locaux de 8 villes situées dans le district de l'Ituri et les environs (Aru, Mahagi, Kasenyi, Mambassa, Irumu, Djugu, Mongwalu et Bunia)	Mai, juin, juillet et août	
Séances d'information dans des écoles de Bunia, Kasenyi, Aru et Mahagi	Avril	
Ateliers thématiques sur le droit humanitaire international et les questions relatives aux droits de l'homme et les liens avec la compétence de la CPI	Juillet - août	
Spectacle simulant un procès sur des crimes relevant de la compétence de la CPI	Septembre - décembre	
Ateliers destinés à des représentants de la société civile de Beni/Butembo, Goma et Bukavu	Avril-mai	
Ateliers thématiques avec des enfants soldats démobilisés	Février	
Activité de sensibilisation à grande échelle -réunion à mairie de Bogoro, avec notamment des projections vidéo	Pendant les audiences de confirmation des charges dans l'affaire Katanga	

	Objectif	Public ciblé
	Constituer une base référentielle sur les préoccupations et les perceptions de la population quant à la mission et aux activités de la CPI	Représentants de mouvements religieux, ONG, établissements d'enseignement, élèves, enseignants, organisation de femmes et de jeunes
	Développer et consolider un réseau de partenaires pour appuyer les activités de sensibilisation ; leur permettre de mieux comprendre la CPI (notamment en ce qui concerne la participation des victimes) ; mettre en place un système de communication bilatérale efficace entre la CPI et ces interlocuteurs	Cinq séances de 50 personnes, soit 250 personnes (représentants d'ONG locales, d'organisations de femmes et de jeunes, artistes, avocats et magistrats, représentants du milieu universitaire, enseignants, journalistes, chefs religieux, etc.)
	Tenir ce public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation	Professeurs d'université et étudiants
	Tenir ce public informé des activités de la CPI et faire connaître la CPI auprès des jeunes	Enseignants et élèves
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI auprès des communautés locales les plus affectées ; notamment en ce qui concerne la participation des victimes	Grand public de ces villes
	Mettre en place un réseau régional constitué de chefs locaux ; faire mieux comprendre la mission de la CPI	400 chefs locaux (50 par ville)
	Tenir ce public informé des activités de la CPI et faire connaître la CPI auprès des jeunes	Enseignants et élèves de ces écoles
	Informer les forces de sécurité sur les crimes les plus graves	50 membres de l'armée et 50 officiers de police
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI, notamment auprès des personnes illettrées	Écoles secondaires, universités et églises de l'Ituri
	Mettre en place et consolider un réseau de partenaires fiables pour appuyer les activités de sensibilisation	150 représentants des organisations pour la jeunesse, etc.
	Faire connaître la mission de la CPI et prévenir l'enrôlement d'enfants	Enfants soldats démobilisés en Ituri
	Fournir des informations sur les droits des victimes ; faire mieux comprendre la mission et les activités de la CPI auprès de la population	Grand public de Bogoro

Groupe d'activités n°2 : Travailler en collaboration avec différents partenaires

Activité	Date envisagée	
Séances d'information à grande échelle tenues par les partenaires formés par la CPI à Bunia et dans les environs, à Kasenyi, Geti, Komanda et Bogoro	Février, mars et avril	
Quatre séances en vue d'évaluer l'impact des activités de sensibilisation menées par les partenaires	Avril	

Groupe d'activités n°3 : Interaction avec la grand public par l'intermédiaire des médias

Activité	Date envisagée	
Ateliers destiné à des journalistes à Kinshasa	Février	
Programmes radiophoniques hebdomadaires, interactifs et thématiques (en langues locales)	Février, mars et avril	
Séances d'information interactives régulières avec des journalistes du district de l'Ituri	Janvier, avril, juillet et octobre	
Interviews et communiqués de presse sur les affaires en cours devant la CPI	Quand nécessaire à partir de mars et au-delà	
Diffusion des audiences par le biais de RTNC et d'autres chaînes de télévision locales	Quand nécessaire, à partir de mars et au-delà	

Groupe d'activités n°4 : Appui aux activités de sensibilisation

Activité	Date envisagée	
Production et distribution d'affiches thématiques d'une page, à afficher dans le plus grand nombre d'endroits possible (lieux publics, écoles, etc.)	Mai	
Organiser un concours de chant en français ou en swahili sur la CPI	Mars 2008	
Organiser un test pour les élèves du secondaire afin d'évaluer leurs connaissances sur la CPI	Début juin	
Production et distribution d'une bande dessinée sur la CPI	Novembre	

	Objectif	Public ciblé
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI ; préparer le terrain pour les prochaines audiences de la Cour et le procès	Grand public : nos partenaires (membres d'ONG, etc.)
	Évaluer les activités organisées par les partenaires formés par la CPI (identifier leurs forces, leurs faiblesses et leurs perspectives)	Partenaires actifs

	Objectif	Public ciblé
	Tenir les journalistes informés des derniers développements dans les affaires Lubanga et Katanga	Journalistes
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI et répondre aux différentes préoccupations exprimées	Environ 2 millions d'habitants du district de l'Ituri
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI et tenir les journalistes informés des activités de la CPI	30 journalistes
	Garantir la publicité des procédures et l'accès à des informations exactes	Grand public (environ 20 millions d'auditeurs sur tout le pays)
	Garantir la publicité des procédures et l'accès à des informations exactes	Grand public de la RDC, en particulier en Ituri

	Objectif	Public ciblé
	Diffuser aussi largement que possible des informations de base sur la CPI	Grand public
	Faire participer les jeunes et les artistes	Écoles, étudiants, artistes
	Évaluer les connaissances des élèves sur la CPI et la faire mieux connaître	Lycéens de l'Ituri
	Sensibiliser les jeunes et faire en sorte qu'ils connaissent mieux la CPI afin d'éviter le recrutement d'enfants soldats	Jeunes (scolarisés ou non) et indirectement le grand public

République centrafricaine

Groupe d'activités n°1 : Missions d'information et de sensibilisation s'adressant directement aux parties prenantes

Activité	Date	Entité responsable et lieu	
Réunions bilatérales	Printemps 2008	CPI, Bangui	
Ateliers avec des représentants d'ONG locales	Janvier - février 2008	CPI, Bangui	
Ateliers avec des ONG internationales et des représentants d'organisations internationales	Janvier - février 2008	CPI, Bangui	
Ateliers destinés à des chefs de communauté, des chefs religieux, des *chefs de quartier* (représentants des autorités locales)	Janvier - février 2008	CPI, Bangui	
Ateliers à l'intention des journalistes	Printemps 2008	CPI, Bangui	
Ateliers thématiques/ séances de formation destinés au milieu judiciaire et universitaire	Printemps 2008	CPI, Bangui	
Ateliers thématiques/ séances de formation destiné aux forces de sécurité	Automne 2008	CPI, Bangui	
Ateliers thématiques destinés aux groupes de femmes et de victimes	Automne 2008	CPI, Bangui	

	Objectif	Public ciblé
	Mettre en place un réseau de partenaires fiables pour appuyer le travail de sensibilisation, évaluer leurs connaissances et leurs besoins en termes de supports	Représentants d'ONG, organisations de femmes et de jeunes, organisations de défense des droits de l'homme, etc.; représentants d'organisations internationales - BONUCA, etc. ; *chefs de groupes* religieux
	Tenir informé sur les activités de la CPI et mettre en place des réseaux de sensibilisation; évaluer les connaissances et les perceptions au sujet de la CPI	Représentants d'ONG locales, d'organisations de victimes, de mouvements de femmes et de syndicats
	Tenir informé sur les activités de la CPI et mettre en place des réseaux de sensibilisation; évaluer les connaissances et les perceptions au sujet de la CPI	Représentants d'ONG internationales, (humanitaire et développement) ; représentants de la BONUCA représentants et d'autres agences de l'ONU
	Tenir informé sur les activités de la CPI et mettre en place des réseaux de sensibilisation; évaluer les connaissances et les perceptions au sujet de la CPI	Chefs de communauté, chefs traditionnels, représentants des groupes religieux ; chefs de quartiers (représentants des autorités locales)
	Mener par l'intermédiaire des médias des campagnes thématiques de sensibilisation du public ; tenir informé sur les activités de la CPI et dissiper les idées reçues dans les médias	40 représentants des médias travaillant en République centrafricaine et des représentants des syndicats des médias
	Faire mieux comprendre les activités de la CPI et mieux connaître le principe de complémentarité et d'autres questions cibles	50 avocats, magistrats, universitaires
	Faire mieux comprendre les activités de la CPI et mieux connaître le principe de la complémentarité et d'autres questions cibles	50 officiers de police et 50 membres de l'armée
	Faire mieux connaître les activités de la CPI auprès des femmes dans les communautés locales les plus affectées, sur des questions ciblées comme la violence sexuelle, la participation des victimes, etc.	30 représentants de mouvements de femmes et de victimes

Groupe d'activités n°2 : Interaction avec le grand public par l'intermédiaire des médias

Activité	Date	Entité responsable et lieu	
Diffusion de programmes / vidéo sur la TV nationale (*Télé Centrafrique*)	Automne 2008	CPI, Bangui	
Programmes radiophoniques interactifs sur la CPI et la justice internationale diffusés sur *Radio Centrafrique*	Printemps 2008	CPI- Partenaires, Bangui et les environs	
Programmes radiophoniques interactifs sur la CPI et la justice internationale diffusés sur *Radio Ndeke Luka* et d'autres radios locales	Printemps 2008	CPI - Partenaires, Bangui et les environs	
Travailler avec des artistes locaux pour écrire des chansons et des pièces de théâtre sur la justice internationale, etc.	Automne 2008		

Groupe d'activités n° 3 : Travailler en collaboration avec différents partenaires

Activité	Date	Entité responsable et lieu	
Mener une enquête à Bangui et dans les villages des environs afin de mesurer les perceptions de la population sur la justice et les activités de la CPI	Printemps 2008	CPI - Prestataire de services, Bangui et les environs	
Programmes de formation destinés aux chefs de communauté, aux responsables de camp et aux chefs locaux	Automne 2008	CPI - réseau de partenaires	
Activités de sensibilisation à grande échelle	Automne 2008 -2009	CPI - réseau de partenaires	

	Objectif	Public ciblé
	Faire mieux connaître le travail et le rôle de la CPI	Partie de la population à Bangui ayant accès à la TV
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI et dissiper les idées reçues ; répondre aux préoccupations et aux questions de la population	Grand public de Bangui et de 12 grandes villes des provinces
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI et dissiper les idées reçues ; répondre aux préoccupations et aux questions de la population	Grand public (Bangui et les provinces)
	Faire preuve de créativité quant aux manières de sensibiliser le grand public aux questions relatives à la justice, à la CPI, etc.	Jeunes, grand public, étudiants, etc.

	Objectif	Public ciblé
	Adopter et mettre en œuvre le modèle logique ; suivre, évaluer et rendre compte des résultats de manière systématique	Documents internes en vue d'établir une base référentielle à des fins d'évaluation ; cibles de l'enquête, ONG, organisations de femmes, etc.
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI auprès des victimes ; tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation	50 chefs
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI auprès de la population des camps de déplacés en République centrafricaine	Camps de déplacés en en République centrafricaine